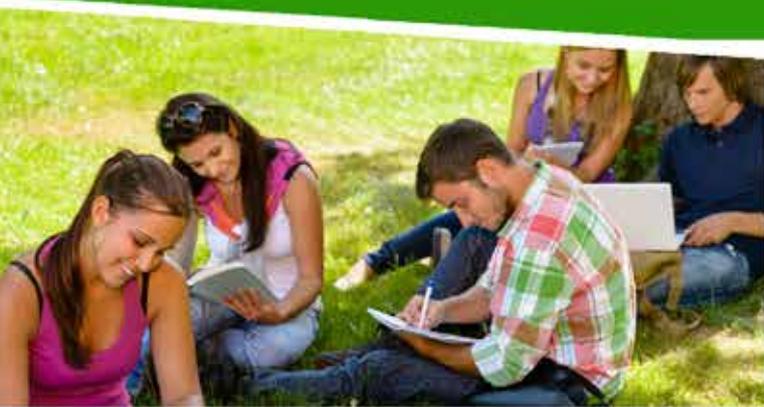


LOUVECIENNES



Projet Educatif Jeunesse



VILLE DE
LOUVECIENNES

VILLE DE LOUVECIENNES - 30 RUE DU GÉNÉRAL LECLERC
www.mairie-louveciennes.fr



EDITO	3
PARTIE 1 : POURQUOI UN PEJ ?	
Préambule	4
Le Projet Educatif Jeunesse	5
Une démarche et une méthode	7
PARTIE 2 : UN PROJET PARTAGÉ SUR UN TERRITOIRE	
Un projet de territoire	9
Compétences partagées et transversalité	10
Diagnostic de territoire	10
PARTIE 3 : UNE AMBITION, DES VALEURS ET DES OBJECTIFS	
Une ambition collective	16
Des valeurs partagées	16
Des objectifs généraux communs	18
PARTIE 4 : GOUVERNANCE ET ÉVALUATION	
L'animation et la gouvernance du PEJ	30
L'évaluation	31
Les outils de coordination et de communication	35
PARTIE 5 : LE PEJ EN ACTIONS	
Fiche Action 1 : Spectacle de G.R.D. de fin d'année	38
Fiche Action 2 : Fête des jeux	38
Fiche Action 3 : Ateliers emploi et développement personnel	39
Fiche Action 4 : Fête des enfants	39
ANNEXES	
Fiche Action	40
Quelques exemples de Fiches Actions	41
Fiche Evaluation	45

« Ce Projet Éducatif Jeunesse, c'est l'affaire de tous »



Le document que vous tenez entre vos mains est la restitution d'un **travail de presque deux ans** qui a mobilisé les principaux représentants des acteurs éducatifs de notre ville, ainsi que des jeunes Louveciennois au sein du Conseil Municipal des Jeunes et la Commission extra-municipale des jeunes. Nous tenons à tous les remercier pour leur contribution précieuse à cette démarche qui n'avait de sens que si elle était collective.

Ce Projet Éducatif Jeunesse **fixe un cap pour les 3 années à venir**. Il n'aura d'utilité que s'il continue à s'enrichir de vos remarques, de vos idées, de vos critiques, de vos suggestions, de vos projets. Que vous ayez participé de près ou de loin à ce PEJ, que vous en ayez entendu parler sans savoir vraiment en quoi cela consistait ou que vous le découvriez aujourd'hui, **vous serez toujours les bienvenus pour apporter votre pierre à l'édifice**.

Parler d'éducation, c'est parler d'avenir, celui de nos enfants, de nos jeunes qui construiront le monde demain. Pour ce qui est de l'avenir, Saint Exupéry disait « *Il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible* ».

C'est la véritable ambition de ce PEJ : réunir les meilleures conditions, coordonner les efforts de chacun pour fonder un environnement propice à l'épanouissement et à la réussite individuelle de chaque jeune Louveciennois, ainsi qu'à son intégration dans la société et l'environnement local.

Œuvre collective dans son élaboration et sa rédaction, ce Projet Éducatif Jeunesse est l'affaire de tous, dans sa mise en œuvre et son évolution. Parents, grands-parents, enseignants, bénévoles, professeurs et animateurs des associations, personnel municipal, enfants, adolescents, jeunes et anciens, chacun par son action au quotidien, en cohérence et en complémentarité avec tous les acteurs éducatifs, pourra prendre sa part dans la réalisation de **ce projet ambitieux et profondément intergénérationnel**, à l'image de notre village.

C'est ensemble que nous faisons de Louveciennes une ville où il fait bon grandir, apprendre, transmettre et profiter de tous les âges de la vie.

“

Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible

”

Antoine de Saint-Exupéry

Pierre-François VIARD
Maire de Louveciennes

PARTIE 1 : Pourquoi un PEJ ?

PRÉAMBULE

Faire de la jeunesse une priorité : De l'intention aux actions - des actions au PEJ

En 2015, la municipalité de Louveciennes affirme que **la jeunesse est une priorité durable** de l'action municipale.

De nombreuses initiatives au profit de l'enfance et de la jeunesse voient le jour : création d'une commission des jeunes, développement d'une programmation culturelle sports et loisirs en direction du jeune public, gratuité des spectacles et de la médiathèque pour les moins de 19 ans, réorientation des projets de la Fabrique MJC et de la médiathèque, ouverture d'une permanence de la Mission Locale Dynam' Jeunes, création d'événements annuels (Fête des enfants, Fête de la science, Festival des Arches, résidences d'artistes) fédérant de nombreux acteurs associatifs et structures municipales.

Toutes s'appuient sur **la transversalité des actions** menées et la **conduite partenariale des projets**.

Parallèlement, la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires donne lieu à une démarche concertée qui associe étroitement dans sa conception, son pilotage et son évaluation, les parents, les écoles, les associations et les services municipaux.

En 2016, il apparaît essentiel pour la municipalité de se doter **d'outils stratégiques et opérationnels** pour structurer, coordonner et évaluer un véritable **Projet Éducatif Jeunesse** qui sera à la fois le **réceptacle** des nombreuses initiatives déjà enclenchées et le **socle** des projets futurs.

LE PROJET EDUCATIF JEUNESSE

« Le Projet Éducatif Jeunesse est le cadre formalisé, écrit, au sein duquel les acteurs qui interviennent auprès des enfants et des jeunes à Louveciennes, s'inscrivent pour exercer leurs missions et leurs responsabilités de façon conjointe, cohérente et coordonnée. Ces acteurs se fixent des valeurs et des objectifs communs, en direction et au bénéfice des enfants et des jeunes, pour favoriser leur réussite et leur épanouissement individuel, ainsi que leur intégration dans la société et dans l'environnement local ».

Le PEJ est un projet

- Global à long terme, à l'échelle de la ville ;
- Partagé, qui coordonne l'ensemble des acteurs en lien avec la jeunesse ;
- En direction des 3-25 ans qui sont au cœur du dispositif et considérés comme acteurs.

“ C'est l'enfant lui-même qui doit s'éduquer, s'élever avec le concours des adultes ”

Célestin Freinet

Le PEJ est un cadre de référence

- Il porte une ambition collective, des valeurs et des objectifs partagés ;
- Il concerne tous les temps et tous les espaces de vie de l'enfant ou du jeune dans la cité ;
- Il favorise les parcours et les passerelles entre les différents âges de la vie et promeut la solidarité entre les générations ;
- Il permet d'articuler les actions individualisées et collectives ;
- Il s'appuie sur les énergies, les compétences et les ressources de tous les acteurs éducatifs du territoire ;
- Il permet d'évaluer et de s'adapter aux évolutions de l'environnement.



Boleslas Palewski
Maire-Adjoint aux Affaires scolaires, à la Jeunesse et aux Sports

Pourquoi était-il nécessaire d'élaborer un PEJ à l'échelle de la ville ?

Chaque jeune suit son propre parcours de vie au sein de la commune. **La famille est, bien entendu, le premier lieu d'éducation** mais un enfant, et encore moins un adolescent, ne passe pas tout son temps entre sa famille et l'école. A Louveciennes, il va au **Centre de Loisirs**, il apprend le piano à l'**Académie Gabriel Fauré**, il fait un stage de robotique à la **Fabrique MJC**, il pratique le foot à l'**ASL**, il emprunte des livres à la **médiathèque**, etc. Chaque fois, c'est pour lui une occasion d'apprendre de nouvelles choses, de construire son rapport aux autres et de développer son autonomie. **Il fallait mettre du lien** dans tout cela. Les différents acteurs avaient besoin de partager un référentiel commun et des objectifs. Il est également essentiel de pouvoir **évaluer la pertinence de nos actions**.

Si on affirme que l'on souhaite développer progressivement l'autonomie de l'enfant et favoriser son épanouissement, comment mesure-t-on concrètement nos résultats ? L'idée du PEJ, c'est de **travailler tous ensemble**, en partageant des **objectifs** éducatifs, des **valeurs**, des **outils** de coordination et d'évaluation communs.

Qu'est ce que cela change pour les jeunes Louveciennois et leurs familles ?

Je dirais que désormais, **ils savent clairement ce qu'ils peuvent attendre** des structures qui les accueillent à Louveciennes. En tant que parent, lorsque je confie mes enfants au Centre de Loisirs ou que mes adolescents passent une soirée à la Fabrique MJC, j'ai envie de savoir précisément dans quel cadre pédagogique, selon quelles valeurs éducatives ils seront pris en charge et accompagnés par les adultes qui les accueillent. Les Louveciennois sont très attentifs à l'éducation de leurs enfants. Grâce à ce PEJ, la municipalité assume enfin pleinement ses responsabilités éducatives, dans la transparence. **Le label PEJ, c'est un contrat de confiance** passé entre les structures, les jeunes et leur famille. Il engage à la fois les acteurs éducatifs et les familles. Au titre du PEJ, les jeunes et les parents sont en droit d'exiger l'application des principes et des valeurs qui sont affichés, ils ont aussi à les respecter. **C'est aussi une formidable opportunité pour les jeunes et les familles de s'impliquer** directement dans les choix, les orientations, les projets de terrain. Chacun peut s'engager dans cette démarche, la faire progresser et évoluer. Le PEJ est ouvert à tous ceux qui veulent y contribuer.

Le label PEJ

Depuis janvier 2018, le label PEJ a été décerné aux structures signataires de la charte du PEJ (cf. Annexe 1 de ce document). Cette charte engage ses adhérents sur :

- Leur ambition éducative,
- Leurs pratiques,
- Leurs valeurs communes,
- La reconnaissance et le respect de la famille comme premier lieu d'éducation et de transmission.



Les structures et les associations labellisées au 1er janvier 2018 : Ville de Louveciennes, Centres de Loisirs Primaire et Maternel, Maison des Enfants, Médiathèque George Prêtre, Académie Gabriel Fauré, La Fabrique MJC, Association Sportive de Louveciennes, Louv'Science, Mission Locale Dynam Jeunes, Conseil Municipal des Jeunes, Commission extra-municipale des Jeunes.

Les actions et projets labellisés au 1er janvier 2018 : Programme des activités vacances et spectacles Jeune Public de la ville, Fête des Enfants, commémoration du centenaire de la Grande Guerre par l'Union Nationale des Anciens Combattants, sorties scolaires au Mont Valérien du Souvenir Français, échanges scolaires et actions en direction des jeunes du Comité de jumelage.

Les associations en cours de labellisation au 1er janvier 2018 : Le Regard d'Emile, Danse Brigitte, Hambur Game, Psychomotricité En Action.

Le label PEJ est délivré gratuitement par la ville de Louveciennes aux structures, aux associations et aux projets qui décident d'adhérer au PEJ et d'en respecter la charte.

Vous souhaitez faire labelliser votre structure ou un projet particulier, merci d'adresser votre candidature (*lettre de motivation + présentation de votre projet*) à :

pej@louveciennes.fr

UNE DÉMARCHE, UNE MÉTHODE

Une démarche collective par étapes

Le Projet Educatif Jeunesse est né d'une démarche collective qui a toujours cherché à associer un maximum d'acteurs. Pendant deux ans, **un groupe de travail**, piloté par le Maire-adjoint en charge de la jeunesse, du sport et des affaires scolaires, s'est réuni très régulièrement pour faire avancer le projet selon les étapes et le calendrier détaillé ci-dessous.

“

*Si tu veux aller vite,
marche seul, mais si tu
veux aller loin, marchons
ensemble*

”

Proverbe Africain

• Phase 1 : Bilan et diagnostic

- Constitution du groupe de travail
- Bilan de l'environnement et des structures
- Diagnostic

juin 2016

• Phase 2 : Définition des objectifs

- Mission
- Valeurs
- Objectifs généraux

janvier 2017

30 mars 2017 :
Réunion publique

• Phase 3 : Elaboration du PEJ

- Elaboration de la charte
- Modalités et outils d'évaluation
- Modalités et outils de communication
- Rédaction du document de synthèse

Septembre 2017

• Phase 4 : Mise en œuvre et suivi

Janvier 2018

3 avril 2018
Réunion publique

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

Un point d'étape important a été marqué par la réunion publique du 30 mars 2017, consacrée à la présentation du diagnostic et à la définition des objectifs. Les participants à la réunion (élus municipaux, enseignants, parents d'élèves, représentants des associations...) ont été invités à réagir et à s'associer à la poursuite de la démarche. C'est à cette occasion, par exemple, que l'association Louv'Science a choisi de rejoindre le groupe de travail.

La réunion publique d'avril 2018 aura quant à elle pour objectif de partager les projets 2018-2019 et de proposer aux participants de s'investir à la mesure de leur disponibilité et de leurs intérêts à des nouveaux groupes de travail thématiques, ainsi qu'au comité de pilotage. Par la suite, **les réunions publiques annuelles** (cf. Partie 4) continueront à être **des temps forts de concertation** et d'association de l'ensemble des acteurs.



PARTICIPATION ET CONCERTATION

Une méthode participative

Le groupe de travail initial a favorisé la participation de tous, dans **une ambiance de confiance et de convivialité** à laquelle l'ensemble de la démarche doit beaucoup de son dynamisme et de sa richesse.

La plupart des réunions s'organisaient autour d'un moment d'échange et d'un point d'avancement, de travaux en petits groupes, puis d'un temps de synthèse. Entre chaque réunion, les participants réalisaient un travail préparatoire de la réunion suivante, au sein de chacune de leurs structures, afin de favoriser l'implication de leurs équipes.

La mise en commun d'outils partagés a permis **la co-construction du projet** tout au long de la démarche. Le présent document est d'ailleurs le fruit d'une **rédaction collaborative** sur un support partagé par internet.

Par ailleurs, **la commission extra-municipale des jeunes et le CMJL** ont été régulièrement informés et consultés sur les orientations du PEJ. Ils continueront à être des partenaires étroitement associés au projet.

De même, les **échanges réguliers** avec l'ensemble du **tissu associatif local**, les **enseignants** et les représentants de l'**Education Nationale**, les **parents d'élèves**, les **conseils d'écoles**, les **comités de quartiers** sont autant d'occasion de partager, de questionner et d'enrichir le projet.

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale - CMJL : Conseil Municipal des Jeunes de Louveciennes - DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale - CAFY : Caisses des Allocations Familiales des Yvelines - AFL : Association des Familles de Louveciennes - ASL : Association Sportive de Louveciennes - AILE : Association Initiative de Louveciennes pour l'Emploi

UN PROJET DE TERRITOIRE

Le PEJ de Louveciennes est envisagé comme un véritable projet à l'échelle de la ville. Il permet à la municipalité d'assumer la responsabilité de chef d'orchestre de l'ensemble de l'action éducative menée sur son territoire. Cet ancrage territorial répond à deux registres d'enjeux complémentaires :

Cohérence et efficacité :

- La proximité des acteurs directement impliqués dans le projet est un facteur clé de succès ;
- Le PEJ donne du sens à l'existant et crée un sentiment d'appartenance à un ensemble éducatif vivant et concret ;
- Le PEJ assure une cohérence, une continuité entre les temps scolaires et périscolaires. Il anticipe et aménage aussi les ruptures entre ces temps de vie de l'enfant ;
- La mobilisation des acteurs est facilitée ;
- L'efficacité opérationnelle est forte et rapide ;
- L'efficacité (résultats obtenus au regard des moyens engagés) est mesurable et maîtrisable.

Développement et ouverture :

- Le PEJ est porté par une volonté politique forte à long terme, celle de la ville qui apporte son soutien aux initiatives et aux projets de développement, qui anticipe les évolutions démographiques et urbaines, qui s'inscrit dans une gouvernance plus large, à l'échelle de la Communauté d'agglomération, du Département et de la Région ;
- Le PEJ redonne une légitimité à tous les acteurs éducatifs du territoire ;
- L'école peut restituer sa fonction spécifique d'enseignement dans un ensemble plus large qui lui donne davantage de sens ;
- Le PEJ structure la démarche commune de différents acteurs eux-mêmes inscrits dans des réseaux de partenariats et d'échanges qui dépassent le périmètre communal.



COMPÉTENCES PARTAGÉES ET TRANSVERSALITÉ

Le PEJ considère l'action éducative en direction des enfants et des jeunes comme la compétence prioritaire des familles, puis de l'école mais aussi des institutions, des acteurs locaux intervenant sur le « temps libre ».

Les jeunes et les enfants sont reconnus comme les acteurs à part entière de leur propre éducation.

- Le PEJ reconnaît le rôle et les compétences de chacun ;
- Le PEJ respecte la place et les prérogatives de chacun, notamment celles des familles ;
- Le PEJ s'attache à construire des formes d'interventions complémentaires et transversales sur le territoire ;
- Le PEJ considère toute action en direction des enfants et des jeunes comme un acte éducatif à part entière, et non comme une offre de garde, de loisirs, de consommation ;
- Le PEJ s'inscrit dans un projet global et transversal, spécifique à la ville à Louveciennes.

“
Chaque brin
d'herbe a sa part
de rosée ”

Sagesse chinoise

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

L'ancrage territorial du projet devait s'appuyer sur un diagnostic de l'environnement local et éducatif.

Le travail sur ce bilan réalisé par le groupe du projet initial et partagé avec l'ensemble des acteurs éducatifs présents lors de la réunion du 30 mars 2017 n'avait pas vocation à l'exhaustivité. Son ambition était de partager un constat de départ, socle commun de réflexions, en évacuant au passage quelques lieux communs, en pointant certains marqueurs de l'identité locale et en discernant des facteurs d'opportunités et de contraintes propres au territoire.

“
Aucun de
nous ne sait ce
que nous savons
tous ensemble ”

Euripide

Données quantitatives sur l'environnement

- **30 % des Louveciennois ont moins de 25 ans**
- **19 % des Louveciennois ont moins de 19 ans** => *Les jeunes sont aussi présents à Louveciennes que dans la moyenne nationale. Louveciennes n'est pas moins jeune que la France.*
- **30 % des Louveciennois ont plus de 60 ans** (*contre 25,5% à l'échelle nationale*)
- **15 % des Louveciennois ont plus de 75 ans** (*contre 9,2 % à l'échelle nationale*)
=> *Les seniors sont sur-représentés à Louveciennes (3 maisons de retraites jusqu'à la fin 2017).*
- **56 % des Louveciennois sont diplômés de l'enseignement supérieur** (*contre 30 % à l'échelle nationale*)
- **Le revenu moyen est de 4 075€** (*contre 2 128 € à l'échelle nationale*)

Source INSEE 2013

La famille à Louveciennes

famille avec :	% des familles Louveciennoises	% des familles Françaises
1 enfant	36	45
2 enfants	41	38,5
3 enfants	18	13
4 enfants	5	3,5
Familles Monoparentales	8	15

Source INSEE 2013





Les jeunes à Louveciennes

EFFECTIF DES JEUNES À LOUVECIENNES	
3 à 5 ans	256
6 à 10 ans	487
11 à 15 ans	360
16 à 18 ans	308
19 à 25 ans	475
TOTAL	1886

Sources INSEE 2013 et Service Scolaire de la Mairie 2016

Bilan qualitatif de l'environnement

Le bilan qualitatif de l'environnement s'est établi sur la base d'un travail au sein de chaque structure puis d'échanges entre tous les participants du groupe de travail, afin d'aboutir à une synthèse partagée des opportunités et des contraintes.

	Opportunités	Contraintes
Facteurs géographiques et infrastructures	Grande qualité de l'environnement	-
	Proximité de Paris	Fort pouvoir d'attraction de la capitale
	4 groupes scolaires de bon niveau	Absence collège et lycée sur la ville
	Développement de nouveaux quartiers périphériques	Centralisation des structures à part les centres de loisirs
	Compétence Intercommunale du transport	Pas assez de transport dans la ville Pas assez de transport avec les villes limitrophes
	-	Difficulté de stationnement à proximité de plusieurs équipements
	Déploiement de la fibre en 2017	
Facteurs démographiques et socio-économiques	Une population jeune dans la moyenne nationale Des seniors « ressources »	La ville la plus âgée de la Communauté d'agglomération
	Forte représentation des CSP +	Ne pas mettre à l'écart les populations moins aisées : difficulté à trouver un équilibre de l'offre et du prix pour satisfaire l'ensemble de la population
	-	Contraintes budgétaires de plus en plus fortes liées à la fragilité financière de la ville et au désengagement de tous les partenaires
	-	Peu d'emplois dans la ville Peu de « petits » logements
	Développement des loisirs sur Internet et réseaux sociaux	Baisse de la pratique d'activités
Facteurs législatifs	Nouvelle Intercommunalité	Bougival et la Celle St-Cloud ont intégré une autre intercommunalité
	Réforme des rythmes scolaires puis retour à la semaine de 4 jours	S'adapter aux changements de planning des familles
	-	Nouvelles contraintes de sécurité liées au contexte national
	-	Obligation de mise en accessibilité des équipements
Environnement partenariat et concurrentiel	Dynamique positive de solidarité et de coordination entre les structures	-
	Complémentarité des projets associatifs	Pas de réflexion pédagogique commune
	-	Pas d'harmonisation tarifaire
	De plus en plus de collaborations sur des événements ponctuels	Absence de coordination de programmation événementielle, ni de projets d'animations partagées en amont
	Des initiatives ponctuelles spécifiques à chaque structure pour nouer des partenariats intercommunaux	Pas de coordination globale
	Peu d'offres concurrentielles extérieures à la ville facilement accessibles	

Données quantitatives sur les structures

NOMBRE D'USAGERS PAR STRUCTURE ET PAR ÂGE									
	ASL Foot, escrime, Escalade, Badminton, GRD, Judo	Centres de Loisirs		Académie Gabriel Fauré	La Fabrique MJC	Maison des Enfants	Médiathèque Georges Prêtre	AILE	Mission Locale
		Maternel	Primaire						
3 à 5 ans	10	289		28		55	65		
6 à 10 ans	169		343	108	39	184	270		
11 à 15 ans	304			61	181	6	290		
16 à 18 ans	259			13	30		78		5
19 à 25 ans	195			8	35		64	8	24

Sources Associations et Services de la ville 2017

Éléments qualitatifs sur les structures

Les activités	<ul style="list-style-type: none"> • Des activités riches et variées qui offrent une réponse à chaque tranche d'âge. • Importants décalages de pratiques tarifaires.
Le public	<ul style="list-style-type: none"> • Un public largement concentré sur les CSP+ • Les centres de loisirs (surtout CLM) font exception.
Les moyens matériels	<ul style="list-style-type: none"> • Des locaux pas toujours adaptés aux activités. • Du matériel vieillissant et des carences en équipement informatique. • Peu de solutions de transports. • Des budgets de plus en plus difficiles à boucler.
Les moyens humains	<ul style="list-style-type: none"> • Des équipes motivées • Polyvalence dans les équipes • Peu d'informations sur les formations des professionnels • Des difficultés à impliquer les bénévoles.

Diagnostic

Sur la base de ce travail d'analyse, les participants du groupe de travail ont formalisé un diagnostic de départ. Les axes et les actions du PEJ, constituent une réponse à ce diagnostic.

« Dans un environnement privilégié, tant en terme de cadre de vie que de réalités socio-économiques, l'offre d'activités à destination de la jeunesse est riche, variée et complémentaire.

Même si elle se décline inégalement sur les tranches d'âges, elle parvient à couvrir l'ensemble du segment des 3-25 ans.

Les structures sont ouvertes sur l'extérieur et les occasions de coopération se développent au sein de la commune et dans le cadre de partenariats intercommunaux.

Néanmoins certains publics échappent largement à cette couverture (familles fragilisées et isolées, quartiers excentrés, milieux les plus populaires). De même, durant l'été, seuls les Centres de Loisirs et la médiathèque sont ouverts.

Dans un contexte financier de plus en plus contraint ;

Face aux évolutions des pratiques liées aux nouveaux modes de vie, habitudes de consommation, et outils de communication ;

Dans une perspective d'évolution notable de la population et de l'urbanisme ;

Il est nécessaire d'adopter une véritable stratégie commune de mise en cohérence (des projets, des offres, des tarifs) et de coordination (des actions, des moyens) sur l'ensemble de la ville. »



PARTIE 3

Une ambition, des valeurs et des objectifs

UNE AMBITION COLLECTIVE

A la source de tout projet, il y a **une ambition, une mission, un horizon**. C'est à la fois la raison d'être du projet, son fondement, son identité propre et son but ultime. Cette ambition collective est partagée et poursuivie par tous. Chacun y contribue à son niveau, **au quotidien et sur le long terme**. L'ambition du PEJ se formule en une phrase :

« Agir sur notre commune de façon conjointe, cohérente et coordonnée, en direction et au bénéfice des enfants et des jeunes, pour favoriser leur réussite et leur épanouissement individuel, ainsi que leur intégration dans la société et dans l'environnement local. »

DES VALEURS PARTAGÉES

L'ambition d'un projet collectif s'appuie sur des **valeurs partagées** par tous. Elles sont **les piliers du projet**. Ces valeurs guident à la fois les actions de terrain, arbitrent les choix, sous-tendent les objectifs, permettent de les évaluer et de les faire évoluer. Chacun reconnaît l'ensemble de ces valeurs comme les siennes.

Les valeurs qui sous-tendent le PEJ s'appliquent à la fois :

- Aux pratiques et aux modes d'intervention des acteurs éducatifs vis-à-vis des enfants et des jeunes : **EXIGENCE, CONFIANCE, BIENVEILLANCE, LAÏCITÉ ET MIXITÉ** ;
- À la promotion et à la transmission auprès des jeunes de certains principes : **RESPECT, AUTONOMIE, OUVERTURE, TOLÉRANCE, SOLIDARITE, CITOYENNETÉ** ;

Exigence, confiance, bienveillance, laïcité et mixité

Dans l'exercice de leurs missions et leurs responsabilités vis-à-vis des jeunes et de leurs familles, les acteurs éducatifs de la ville s'engagent avec un haut niveau **d'exigence** quant à la qualité et à la sécurité, au sérieux et au suivi de leurs actions.

Dans leurs pratiques d'accompagnement et d'encadrement des jeunes, ils font le choix de **la confiance** et de **la bienveillance**.

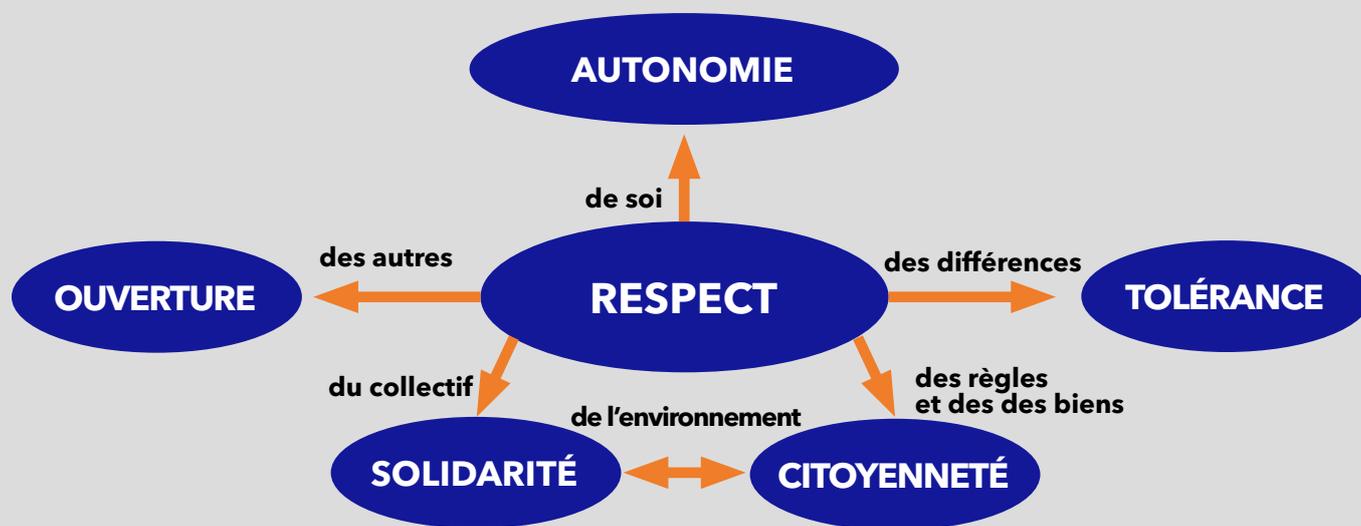
Dans l'espace public de leurs structures accueillant les enfants et les jeunes, les principes de **la laïcité** républicaine sont respectés.

Dans leurs actions, ils sont attentifs à favoriser toutes **les mixités**, sociales, culturelles, de genres.

Respect, autonomie, ouverture, tolérance, solidarité, citoyenneté

L'ensemble des acteurs éducatifs du PEJ **reconnaissent et respectent la famille comme le premier lieu d'éducation et d'émission de valeurs**. Dans la limite des temps et des espaces éducatifs où ils interviennent, ils promeuvent et cherchent à transmettre de façon cohérente, des valeurs communes et partagées qui sont :

- **Le respect** : Se respecter soi-même, respecter les autres, les différences, l'environnement, les règles et les biens.
- **L'autonomie** : Grandir et s'épanouir en étant accompagné dans des situations favorisant un gain d'autonomie progressif et correspondant aux capacités de chaque tranche d'âges, ni plus, ni moins. Devenir libre de faire ses propres choix, devenir responsable pour les assumer.
- **L'ouverture** : Être ouverts aux autres et à la diversité. Être curieux du monde et des cultures.
- **La tolérance** : Être tolérants et accueillir les différences qui sont une source d'enrichissement personnel et collectif.
- **La solidarité** : Être solidaires en portant attention aux plus fragiles et aux situations de difficultés ponctuelles ou durables, en agissant avec bienveillance et générosité, en veillant à plus d'entraide, de soutien, de partage, en renforçant le lien entre les générations.
- **La citoyenneté** : Être partie-prenant de la cité. S'impliquer dans les décisions collectives et participer à la vie locale. Être éco-citoyen, agir pour un développement durable et avoir conscience des responsabilités collectives et individuelles envers l'environnement.



Exigence - Confiance - Bienveillance - Mixité - Laïcité

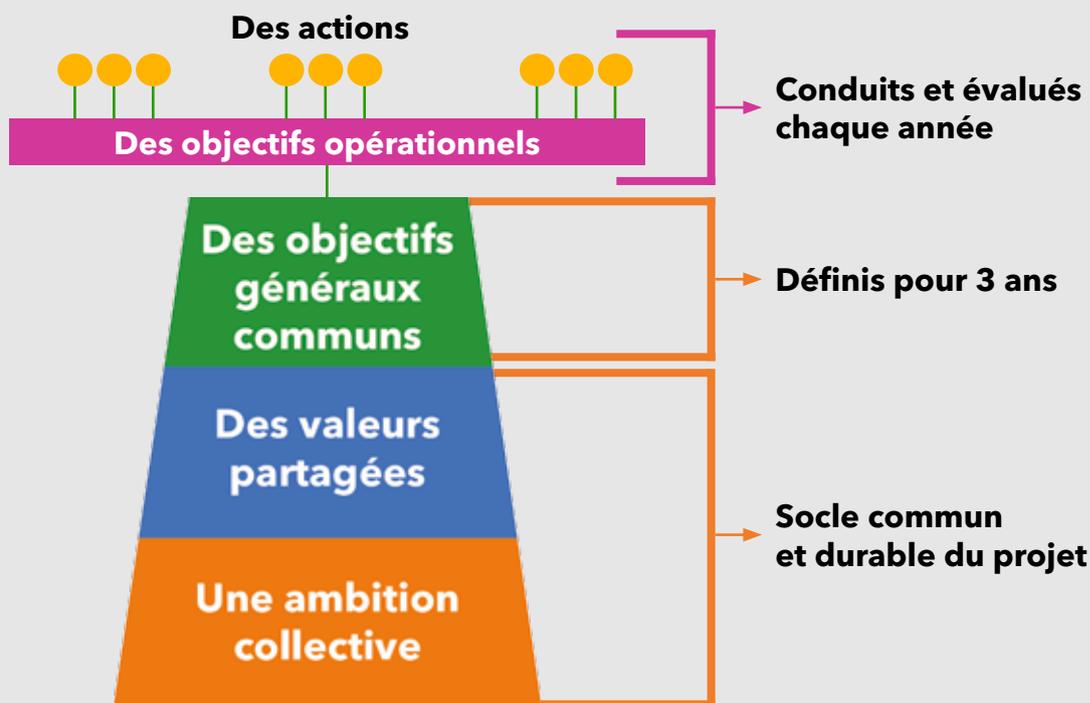
LE SYSTÈME DES VALEURS

L'ambition et les valeurs du PEJ sont un référentiel au quotidien, mais aussi une projection à long terme. Elles sont le **socle commun et durable** du projet.

La charte du PEJ engage l'ensemble des signataires au regard de l'ambition collective et des valeurs partagées.

DES OBJECTIFS GÉNÉRAUX COMMUNS

L'ambition et les valeurs du PEJ se déclinent en objectifs généraux. **Ces objectifs généraux fixent les registres** d'actions prioritaires et sont un outil d'évaluation de chaque action et projet de terrain. Ils se décomposent chaque année en objectifs opérationnels et en actions de terrain concrètes. **Les objectifs généraux sont amenés à évoluer** pour s'adapter aux évolutions de l'environnement et des besoins. **Ils sont fixés pour 3 années.**



L'ARCHITECTURE DU PEJ

Développer l'autonomie et l'épanouissement individuel

C'est à partir du plus jeune âge, et le plus souvent bien au-delà de la jeunesse, que cet objectif doit être poursuivi.

L'enfant, le jeune, l'adulte, le senior, doit pouvoir trouver sur l'ensemble du territoire de la commune les équipements sociaux, culturels, sportifs, éducatifs qui lui permettront d'être accueilli et de pratiquer, comme il le souhaite, des activités variées et de qualité. Ces équipements doivent être accessibles à tous (physiquement, géographiquement, financièrement). Il s'agit de favoriser les initiatives personnelles en acceptant le principe d'expérimentation.

“
On ne peut tirer
de l'homme que
ce qu'il porte en lui-
même.”

Goethe

L'accès au logement des jeunes adultes concrétise le processus d'autonomisation. Il s'appuie sur une offre d'accompagnement qui vise à faciliter les démarches administratives. Il est également rendu possible par la volonté d'une croissance urbaine maîtrisée, les choix de mixité sociale et de création de « petits » logements exposés dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Je suis libre de mes choix

Les plus jeunes (3-5 ans) sont accompagnés vers l'autonomie dans la gestion vestimentaire «*Je m'habille tout seul*», vers l'éducation alimentaire avec la découverte des goûts, des saveurs puis des bases de l'équilibre diététique «*Je choisis mon repas au self de la cantine*», vers la prise de décision «*Je choisis mon activité ou mon atelier*» au Centre de Loisirs et à la Maison Des Enfants. Dans le domaine sportif, «*Je respecte ma tenue, mon équipement*», «*Je choisis ma discipline*». A la médiathèque, «*Je choisis les livres que j'emprunte, j'en prends soin*».

Pour l'éducateur, c'est le respect du rythme de l'enfant et du jeune, dans un parcours et une progression qui sont propres à chacun.

Pour les adolescents qui traversent souvent des périodes de doutes et de fortes interrogations, les adultes doivent accompagner et valoriser son identification en lui permettant le choix de ses amis, en fixant des limites claires, en l'aidant dans son orientation scolaire.

Pour les jeunes adultes, l'indépendance s'acquiert avec le départ de la cellule familiale, le premier appartement, les premiers emplois et l'autonomie financière.

Dans cette étape, les structures qui accompagnent à la réalisation d'un projet professionnel, qui valorisent le jeune en travaillant sur l'estime de soi, la gestion du temps et du stress sont des soutiens précieux (Association Initiative de Louveciennes pour l'Emploi (AILE) - Mission Locale).

“
*Laissez-vous convaincre :
c'est en faisant méthodique-
ment et sans défaillance l'édu-
cation de la liberté que vous
élèverez des êtres libres.*”

Pauline Kergomard



Promouvoir la citoyenneté, le sens des responsabilités et du collectif

“

Être homme, c'est précisément être responsable. C'est connaître la honte en face d'une misère qui ne semblait pas dépendre de soi. C'est être fier d'une victoire que les camarades ont remportée. C'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde.

”

Antoine de Saint-Exupéry

L'enfant doit appréhender les notions de responsabilité le plus tôt possible.



C'est naturellement dans le cadre familial, premier acteur éducatif, que celles-ci doivent s'exercer.

Le jeune apprend à devenir responsable de lui-même : « Je suis responsable de mes actes ». Les parents et les acteurs éducatifs agissent en pleine conscience de la responsabilité qui les engage vis à vis du jeune.

A tout âge de la vie du jeune, c'est le parent qui est responsable. C'est à lui qu'incombe le devoir de transmettre cette notion et de permettre au jeune de se l'approprier au fur et à mesure du processus d'autonomisation.

Les responsabilités doivent également être collectives. Il s'agit de rendre les enfants et les jeunes, acteurs de leur société. La notion de responsabilité fait alors sens commun et invite au lien social. Elle est à la base du « bien vivre ensemble » et de la notion d'intérêt général. Le jeune devient citoyen : il éprouve un sentiment d'appartenance au collectif et participe à la vie de la cité.

Je suis responsable de moi-même, de mes choix, de mes actions, des autres - Je m'engage

« Je suis responsable en respectant les règles » : A l'école, dans les structures (chartes, règlements intérieurs), dans les transports, sur la voie publique (code de la route), les règles sont expliquées et partagées. En ne les respectant pas, l'enfant ou le jeune s'expose à des sanctions : recadrage verbal, punition, voire exclusion temporaire d'une structure ou amende (infractions au code de la route, par exemple).

Dans le jeu ou les sports par équipe, *« j'apprends à perdre et gagner », « j'apprends à respecter mes adversaires et mes partenaires », « j'apprends à me mettre au service du collectif »*.

La mise en place de parrainages (grands responsables des petits, enfants ordinaires responsables d'enfants handicapés, ...) est soutenue car elle favorise la responsabilisation envers autrui.

Les expériences de participation citoyenne sont favorisées dès l'enfance : *« Je suis délégué(e) de classe », « Je suis élu(e) au Conseil Municipal des Jeunes de Louveciennes (CMJL) », « Je participe à la commission extra-municipale des jeunes », « Je prends part aux cérémonies commémoratives »*. Jeune adulte, *« Je m'engage », « Je crée ou je suis membre d'une association », « Je vote »*...

Favoriser la réussite scolaire et l'intégration professionnelle

C'est un enjeu majeur, conditionné par la coopération des acteurs éducatifs et la complémentarité de leurs actions pour permettre la continuité éducative et soutenir les parcours de chacun.

C'est l'engagement que prend la ville afin de promouvoir l'égalité des chances entre tous, de réduire l'échec scolaire et de lutter contre l'exclusion liée au chômage des jeunes.

Je suis accompagné pour faire mes devoirs, m'orienter, trouver un travail

Ces projets s'articulent autour de l'accompagnement individualisé des plus faibles et la valorisation du potentiel de chacun.

Ces actions se retrouvent dans le milieu scolaire avec les dispositifs de soutien scolaire, les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), l'adaptation des programmes, l'organisation d'études surveillées, l'intervention des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS)...

Tous les soirs de la semaine et pendant les vacances scolaires, la Fabrique MJC organise une aide aux devoirs des collégiens. Elle met également à la disposition des écoliers et des lycéens, sa plateforme numérique de soutien et de révision EDUCLEVER, validée par l'Education Nationale. En période de révisions, la médiathèque accueille sur des plages horaires prolongées les futurs bacheliers et les étudiants.

Des ateliers "Décroche ton job", "Rédaction de CV" et "Orientation" sont organisés en lien avec la Mission Locale Dynam'Jeunes qui accueille et conseille tous les jeunes à la recherche d'emploi. L'association ALE propose également un accompagnement personnalisé et des coaching ciblés sur les jeunes adultes.

L'aide à l'alphabétisation (avec l'association ALIA) et le soutien au handicap (A.C.A.P.E.I, Trisomie 21 Yvelines,...) participent également à la démarche de soutien à l'égalité des chances.



“

Les enfants ne sont pas des vases que l'on remplit, mais des feux que l'on allume.

”

Montaigne

Développer les talents et les compétences grâce aux loisirs

Cet axe fort du P.E.J doit permettre à chacun de pouvoir progresser dans le domaine qu'il a choisi. L'approche est individuelle et librement choisie lorsque l'âge et la maturité le permettent.



“ Aux jeunes, ne traçons pas un seul chemin ; ouvrons-leur toutes les routes. ”

Léo Lagrange

Pour les plus jeunes il est de la responsabilité des partenaires éducatifs, et en premier lieu des parents, d'accompagner vers cet objectif. C'est naturellement le rôle de l'école et des enseignants, avec des approches pédagogiques valorisantes, de guider les enfants dans cette direction.

Cependant, au-delà des apprentissages scolaires qui cherchent à donner le meilleur niveau d'instruction, les capacités et les compétences se développent également dans la pratique des loisirs. La diversification de l'offre d'activités artistiques, culturelles et sportives est source de richesses et doit être soutenue car elle permet des pratiques adaptées aux projets personnels, aux appétences et aux aptitudes de chacun.

Dans une approche de loisirs, sans contraintes de progression systématique, la curiosité se développe, des compétences se construisent, l'estime de soi et la confiance personnelle se renforcent, des passions et des talents peuvent émerger.

Lorsqu'ils sont détectés, les talents et les compétences doivent être encouragés et soutenus.

C'est le rôle des animateurs dans les structures d'accueil de l'enfance et de la jeunesse, des éducateurs dans le domaine sportif, des professeurs dans les champs culturels et artistiques.

Je découvre - Je pratique - Je progresse - Je deviens

Des projets régulièrement montés autour d'animations collectives ou de découvertes individuelles dans les Centres de Loisirs, à la Maison des Enfants, à la médiathèque, aiguisent la curiosité et permettent aux enfants de développer leur sens du créatif et de l'imaginaire.

Les animations de Louv'Science visent à développer de façon ludique et par la pédagogie de la « Main à pâte », la connaissance des sciences et l'appropriation de la démarche scientifique.

Les boeufs, les scènes ouvertes, les concerts, les « open-mic » de la Fabrique MJC, ainsi que les auditions et les spectacles de l'Académie Gabriel Fauré incitent des jeunes à s'approprier la scène et à côtoyer d'autres artistes professionnels ou amateurs. L'accueil en résidence de jeunes musiciens et peintres à la Fabrique MJC permet d'accompagner le passage vers la professionnalisation.

Au sein des différentes sections de l'ASL, les rencontres sportives permettent de se mesurer, de se mettre en valeur, de passer à la compétition et parfois de franchir le cap entre pratique amateur et professionnalisation.



Développer le lien intergénérationnel et la solidarité

La solidarité est une priorité de l'action municipale. Elle est le ciment du lien social à l'échelle de la commune.

En référence à la valeur républicaine de fraternité, elle entre en parfaite résonance avec la volonté des Louveciennois de vivre en harmonie, de partager des liens d'entraide et de convivialité.

La tarification des services extra et périscolaires, ainsi que les prestations proposées aux jeunes par de nombreuses associations tiennent compte de cette exigence de solidarité : carte famille et quotient social permettent d'adapter à la situation et aux ressources des familles les niveaux de prix pratiqués.

Outre cette politique tarifaire, l'action de terrain conduite par le CCAS et le maillage assuré par de nombreuses associations sont la clé de voûte de la solidarité organisée à Louveciennes. Cela ne doit pas minimiser l'importance déterminante des actes personnels de solidarité. A Louveciennes, ils sont nombreux et souvent non recensés. Ils s'agit de petits ou grands services rendus entre habitants, d'échanges, de gestes de générosité du quotidien ou liés à des événements particuliers (conditions climatiques extrêmes, décès d'un proche, accidents de la vie). Les réseaux sociaux, en particulier certains groupes Facebook très actifs à l'échelle de la ville, contribuent également au renforcement et au développement de ces liens.

Concernant les actions de solidarité éducative institutionnelle (suivi du handicap), la prise en charge se fait au sein de l'école par des projets pédagogiques d'inclusion scolaire avec l'Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (ULIS) des Soudanes.

La richesse et la pérennité d'une communauté réside avant tout dans sa capacité à favoriser la transmission d'expériences entre les aînés et les plus jeunes. L'engagement de nombreux seniors au sein des associations en est un moteur essentiel. Ainsi les associations Louv'Science ou AILE qui sont largement constituées de retraités très actifs et investis auprès des jeunes. De même, les associations d'anciens combattants développent de nombreuses actions de mémoire à destination des enfants des écoles et du CMJL.

Le pôle seniors du CCAS favorise également les activités intergénérationnelles.

La présence sur la ville de deux maisons de retraite (et bientôt d'une résidence intergénérationnelle) fournit aussi des occasions de rencontre et de partage avec les plus âgés. Les moments festifs autour de la retransmission de grands événements sportifs (coupe du monde de football, de handball diffusées à la Fabrique MJC) sont également des temps forts marquants qui permettent le mélange de toutes les générations.



Je donne - Je reçois - Je partage

Dans les faits, l'enfant et l'adolescent apprennent à donner mais aussi à recevoir. Les notions de rencontre, de partage, de générosité et de réciprocité ne sont pas dissociées. Elles se construisent sur l'échange, dimension essentielle du lien social.

« J'apprends à jardiner avec des aînés du Pôle Seniors dans le jardin pédagogique du Parc des Trois Grilles » : je fais pour eux des gestes qu'ils n'arrivent plus à faire mais je reçois aussi des conseils qui me permettent de mieux connaître les plantes.

« Je participe à un repas pour lequel chacun a cuisiné » : j'offre aux autres ce que j'ai préparé mais je goûte aussi ce qu'ils ont apporté.

« Je chante avec l'Académie Gabriel Fauré dans une maison de retraite » : j'offre mon temps et ma voix, et je reçois des sourires, des remerciements. Je partage un goûter et un moment de vie.

« Je vends mes jouets dans le cadre de la brocante du CMJL » : l'intégralité des recettes est reversée à une association pour les enfants handicapés et je reçois la photo du fauteuil motorisé qui a pu être acheté.

« J'envoie des livres pour une école au Sénégal » (Association Le Regard d'Emile) : je discute au téléphone avec les enfants de l'école,... je suis moi-même accueillie au Sénégal.

Une anecdote pour finir. Chaque année, les jeunes élus du CMJL participent à de nombreuses activités, souvent très prestigieuses (visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat, cérémonie sur les Champs Elysées). Lorsque l'on interroge ces enfants de CM1 et CM2 sur les meilleurs souvenirs qu'ils garderont de leur mandat, il s'en trouve une large majorité pour répondre : "la visite des résidents des maisons de retraite"...

“

Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences.

”

Françoise Dolto

Promouvoir l'éco-citoyenneté

Les «bons réflexes» en matière de gestes écologiques s'acquièrent dès les premiers âges. Il s'agit de permettre aux enfants et aux jeunes de prendre conscience de leur environnement, de le comprendre, de le respecter, de le préserver ...pour assumer, leur tour venu, la responsabilité de transmission qui les engagera aussi au regard de leurs propres enfants et des générations futures. L'attitude, comme les pratiques éco-responsables sont d'abord individuelles et se jouent au sein de la famille, en fonction des exemples donnés par les modes de vie des parents.

Elles sont également collectives : La ville de Louveciennes s'engage fortement en faveur de l'environnement. Le classement au PLU 2017 de 62% du territoire de la commune en espaces naturels protégés, la signature de la charte Zéro phyto qui s'applique à l'entretien par les services municipaux de tous les espaces publics, la labellisation Apicité (qui classe notre village parmi les trois villes françaises les plus engagées en faveur de la protection des abeilles), le parcours des arbres remarquables de la commune (référéncé par l'Office du Tourisme Intercommunal), l'installation d'hôtels à insectes, le choix d'intégrer des produits bio et de proximité au repas de la cantine scolaire, la création de jardins pédagogiques partagés, les nombreuses animations et actions de sensibilisation envers les jeunes et les adultes sur les sujets liés à l'environnement et à l'écologie (Salon Fleurs et Jardins, ateliers Nature et Vous de l'association Etik et Act, ...), les partenariats avec la Ligue de Protection des Oiseaux et l'Office National des Forêts sont autant d'exemples concrets de cet engagement.

A chaque fois, les habitants, y compris les plus jeunes, sont invités à partager la responsabilité collective de la préservation de l'environnement, dans l'espace public mais également dans l'espace privé (tri des déchets, fabrication de compost, troc de graines, échanges de pratiques durables et éco-responsables en faveur de la biodiversité...).

Je respecte l'environnement - J'agis au quotidien pour préserver la planète

Les écoles sont des partenaires privilégiés : de nombreuses actions sont réalisées dans les classes à partir des programmes scolaires qui rappellent les enjeux sur l'écologie et le développement durable. L'animation des Temps d'Activités Périscolaires a également permis de renforcer très concrètement cette sensibilisation scolaire (création d'un potager pédagogique, visite des serres municipales).

Des parents d'élèves relèvent le défi d'organiser des kermesses Zéro déchet.

Les Centres de Loisirs, la Maison des Enfants, la Fabrique MJC organisent régulièrement des animations, des ateliers, des expositions sur le sujet. Des spectacles jeune public mettent la question du gaspillage, du tri des déchets et de la préservation de la biodiversité au coeur de leur programmation.

« Je connais les gestes qui sauvent la planète », « je suis responsable, à mon niveau de la préservation de l'environnement », « l'espace public est un bien commun que je partage et que je respecte », « j'agis au quotidien en tant que citoyen de ma ville et de la planète ».



“

Eduquer, ne serait-ce pas avant tout rétablir la concordance entre le destin de la planète et celui des humains ?

”

Pierre Rabhi

Soutenir la parentalité

Une des ambitions du P.E.J est de valoriser, encourager et soutenir la parentalité. Les familles sont accueillies et respectées dans leur diversité, écoutées avec bienveillance et valorisées dans leur fonction parentale. Les acteurs éducatifs cherchent à créer les conditions d'un dialogue réussi qui prend en compte les différences, dans un langage compris de tous (cultures, codes, ...). Les familles sont invitées à contribuer à l'élaboration des projets pédagogiques et à participer à la vie des différentes structures.

Le rôle des éducateurs est d'ouvrir les structures aux parents et de les y accueillir. C'est la garantie de faire connaître et mieux comprendre le travail effectué mais aussi de créer un lien de confiance avec les familles qui permet une meilleure appréhension des spécificités de chaque enfant, de ses besoins, de son parcours, de ses difficultés éventuelles, de son environnement affectif et social. Mieux associer les parents c'est favoriser la réussite du parcours éducatif des enfants. Les pratiques éducatives s'en trouvent mieux coordonnées et plus complémentaires, tout en respectant le rôle et la place de chacun.

Les parents sont déjà largement associés par le biais de leurs représentants dans les conseils d'écoles. Certains s'investissent dans les associations et partagent des projets communs.

Néanmoins, la cellule familiale évolue en permanence (familles séparées, monoparentales, recomposées ...) et des interrogations subsistent en matière d'éducation.

Les professionnels sont de plus en plus souvent questionnés sur des problèmes de comportements, interrogés sur le devenir des enfants et des jeunes.

Les réponses ne peuvent jamais être généralisées, ni imposer un quelconque modèle. Elles sont nécessairement à adapter aux situations personnelles et doivent prendre en compte le contexte de chacun. L'unique objectif qui doit être visé et jamais perdu de vue est la recherche constante du bien être, de l'épanouissement et la sécurité de l'enfant.

Mes parents sont accueillis, écoutés et accompagnés

Au quotidien, les relations sont facilitées par les échanges avec les équipes d'encadrement et les responsables des Centres de Loisirs, de la Maison des Enfants, de la Fabrique MJC, de l'Académie Gabriel Fauré, de l'ASL. Les ateliers parents-enfants réguliers (en particulier à la Maison des Enfants ou à la médiathèque), les temps festifs partagés (kermesses, spectacles, auditions publiques, goûters), le soutien et l'accompagnement dans les compétitions sportives sont autant d'occasions de renforcer un lien fort et positif entre parents et enfants. Ces propositions sont donc largement favorisées par tous les partenaires du PEJ.

La Fabrique M.J.C et la médiathèque prolongent la réflexion en direction des familles avec les cycles Grandir Avec Nos Enfants, composés de conférences et d'ateliers de parentalité qui permettent un partage d'expériences en petits groupes et proposent les conseils de coachs en parentalité certifiés. Par ailleurs, la médiathèque met à la disposition des familles une large collection d'ouvrages sur les thème liés à la parentalité.



“

Il grandit toujours plus vite qu'on s'y attend et il est toujours plus petit qu'on le croit.

”

Isabelle Filliozat

Prévenir les conduites à risques

Garantir la sécurité physique, morale et affective est au cœur des préoccupations de toutes les personnes qui prennent en charge les enfants et les adolescents.

La mise en sécurité s'apprend avec des gestes, des attitudes, des discours d'explication et de prévention simples et cohérents que les adultes doivent enseigner dès la petite enfance.

Car si la prise de risque est le fondement de la progression vers l'âge adulte, alors celle-ci doit être maîtrisée et accompagnée. C'est le rôle des éducateurs et des animateurs de guider l'enfant ou le jeune en fixant des limites (gestion des interdits), en favorisant l'expérimentation qui lui permettra de s'épanouir, de prendre confiance en lui sans se mettre en danger, de veiller à ce que la pression du groupe n'incite personne à prendre un risque qu'il ne prendrait pas seul.

Je mesure le risque - j'évite les situations, les produits, les comportements qui mettent ma vie ou celle des autres en danger - j'alerte



Dans tous les équipements de la petite enfance à l'adolescence, les professionnels exercent une vigilance et une surveillance adaptées à chaque âge.

Ils doivent inciter les enfants à développer les réflexes de mise en sécurité.

Tous les projets autour des formes ludiques et pédagogiques (jeux d'initiation, mallettes pédagogiques, signalétique par pictogrammes...) sont mis en œuvre tout au long de l'année.

Concernant les enfants et les adolescents, la question de l'identification et de l'anticipation des risques est à la base de la relation éducative.

Les initiatives de prévention doivent être mises en place de manière systématique : prévention par les pompiers et la police sur la sécurité routière, les risques d'accidents, d'incendies ; par les professionnels de santé sur le tabac, l'alcool, les drogues, la toxicomanie, l'addiction aux jeux et aux écrans, l'hygiène, la sexualité, la nutrition et les troubles de l'alimentation.

À la Fabrique M.J.C, ces sujets sont débattus lors de forums d'information, d'ateliers d'échanges, d'expositions qui invitent à la réflexion et vulgarisent l'information, tant auprès des jeunes que de leurs parents.

Une attention particulière est portée sur la prévention des violences physiques ou verbales et des logiques de harcèlement (Conférences GANE sur la communication apaisée et le harcèlement à l'école, vigilance sur les réseaux sociaux). De même, les professionnels sont attentifs à tous les signes de mal être qui peuvent alerter sur l'existence d'une souffrance psychique. Ce type de signal est systématiquement discuté en équipe éducative.

Chez les adolescents et les jeunes adultes, on cherche à repérer et prévenir les risques liés à des comportements excessifs ou des attitudes radicales. S'ils sont détectés, ils sont immédiatement partagés en équipe éducative.

“

Ceux qui voient du danger à tout, ceux qui n'en voient à rien, ne diffèrent le plus souvent que par la nature de leur faiblesse .

”

*Edme-Pierre Chauvot
De Beauchêne*



Accompagner la révolution numérique

Dans un contexte de transformations technologiques, le numérique éducatif et ses usages sont un défi majeur qu'il faut être capable de relever pour être en phase avec la société d'aujourd'hui. Les nouvelles technologies sont une formidable fenêtre sur le monde et offrent un accès sans limite à l'information et à la connaissance.

Leur développement à l'école doit être encouragé car il est un formidable instrument d'enrichissement et un outil déterminant pour une intégration réussie dans la société. L'égalité des chances passe par l'accès et la formation de chaque enfant à la culture numérique d'autant qu'elle porte en elle les perspectives professionnelles de demain. Mais l'école est loin d'être le seul lieu de contact et d'apprentissage du numérique : en moyenne, un enfant passe 1500 heures par an devant un écran contre 850 heures à l'école. L'enjeu n'est plus simplement d'apprendre des techniques mais d'éclairer et de guider les enfants et les jeunes dans leurs pratiques audiovisuelles.

La valorisation nécessaire des nouvelles technologies n'est possible que si leurs usages, surtout pour les plus jeunes, sont enseignés, maîtrisés, voire encadrés.

Le rôle du parent, et plus largement de l'adulte, est alors essentiel. Il doit expliquer, contenir, mettre en garde, rester vigilant, donner l'exemple.

La tâche n'est pas simple, alors que les compétences numériques des jeunes générations dépassent vite celle des adultes référents, alors que nous-mêmes ne sommes pas toujours capables de lutter contre l'envahissement numérique de notre quotidien.

Difficile de dire à un enfant de "laisser tomber" sa console de jeux quand nous sommes plongés dans une discussion sur notre smartphone ou penchés sur notre tablette.

L'utilisation des réseaux sociaux, qui dominent la communication aujourd'hui, est un facteur d'opportunités et d'ouverture mais peut également se révéler source de danger lorsqu'elle est mal contrôlée, lorsqu'elle laisse l'enfant ou le jeune seul face à des contenus violents, trompeurs, outranciers, pornographiques, à des correspondants malveillants, à des critiques excessives de leurs pairs, voire à du harcèlement.

L'univers virtuel, les messages véhiculés par les jeux vidéo utilisés à outrance, sans dialogue avec un adulte référent, peuvent avoir un effet très perturbant et néfaste pour les enfants.

Dans tous les cas, le rôle des parents et des éducateurs est de veiller à maintenir un juste niveau d'utilisation (en rapport avec l'âge du jeune et permettant d'équilibrer l'ensemble de ses activités) et d'alerter sur les risques potentiels, sans toutefois interdire toute pratique.

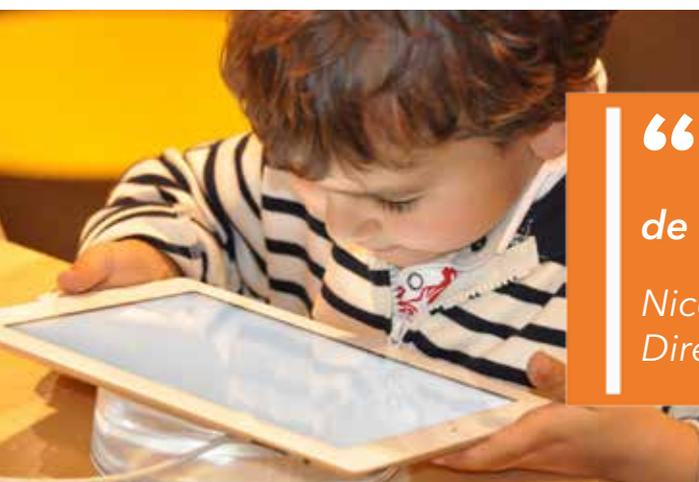
Je maîtrise les outils - Je construis mon esprit critique - Je reste maître de mes usages

Les outils informatiques sont largement utilisés dans les écoles de la ville (tableaux numériques dans les classes, Espaces Numériques de Travail, salle informatique dans chaque école élémentaire). Dans la communication avec les familles et les habitants, internet prend une place essentielle (Site www.louveciennes.fr, page Facebook, compte Twitter, chaîne Youtube de la ville, blogs des écoles, des Centres de Loisirs, de la Maison des Enfants, démarches en ligne, sites des associations). Sur ces espaces, la modération des contenus est de mise et une vigilance particulière est portée à toutes les publications concernant les enfants et les jeunes.

La Fabrique MJC a développé de nouvelles pratiques autour des activités informatiques, au service du jeu (gaming, e-sport), de la musique, du dessin, avec l'acquisition de plusieurs machines et des logiciels spécialisés. Des ateliers de programmation ont ouverts dès la rentrée 2017. Cet axe technologique est renforcé par la mise en oeuvre de la plateforme pédagogique en ligne Educlaver.

A la médiathèque, les tablettes, les ordinateurs et les consoles de jeux sont mises à la disposition des jeunes. Les ateliers numériques de type Appli Hour sont également l'occasion de concilier parentalité et nouvelles technologies.

AILE et la mission locale organisent des stages de remise à niveau ou de perfectionnement pour les outils bureautiques indispensables à la vie professionnelle.



“ La transformation numérique ne relève pas de la technologie mais de la culture. ”

Nicolas Petit
Directeur des opérations de Microsoft France

PARTIE 4 : Gouvernance et évaluation

L'ANIMATION ET LA GOUVERNANCE DU PEJ

L'animation et la gouvernance du PEJ sont organisées autour de plusieurs instances.



Le comité de pilotage

Son rôle :

- Il définit, actualise et valide les orientations prioritaires du PEJ ;
- Il définit la déclinaison en objectifs opérationnels des objectifs généraux du PEJ ;
- Il planifie leur mise en œuvre ;
- Il évalue les actions menées.

Son pilotage : Le Maire-adjoint en charge de la jeunesse

Fréquence : Au minimum trois fois par an

Les groupes de travail

Leur rôle :

- Ils conduisent des réflexions sur des thématiques et enjeux identifiés par le PEJ ;
- Ils préparent les actions de terrain et leur évolution ;
- Ils restituent leur travail au comité de pilotage.

Leur pilotage : Un chef de projet identifié

Fréquence : Aussi souvent que nécessaire

Les réunions publiques

Leur rôle :

- Être ouvertes à tous et permettre à chacun de s'impliquer à la hauteur de ses envies et de ses disponibilités ;
- Présenter les orientations annuelles du PEJ et l'évaluation des actions passées ;
- Favoriser le débat et l'échange avec l'ensemble des participants pour permettre une meilleure prise en compte des besoins ;
- Intégrer de nouveaux membres au comité de pilotage et/ou aux groupes de travail.

Leur pilotage : Monsieur le Maire

Fréquence : Une fois par an



Les animateurs du PEJ tiennent à ce que ces instances soient aussi des lieux de convivialité qui favorisent la rencontre, l'échange et la collaboration entre les participants, dans un climat de confiance et de bonne humeur. Le café, les croissants, les rafraîchissements, les repas pris en commun sont toujours les bienvenus.

La coordination avec les instances existantes sur le territoire

Le PEJ agit en coordination avec d'autres instances décisionnaires, participatives ou consultatives. Parmi ces instances, on trouve :

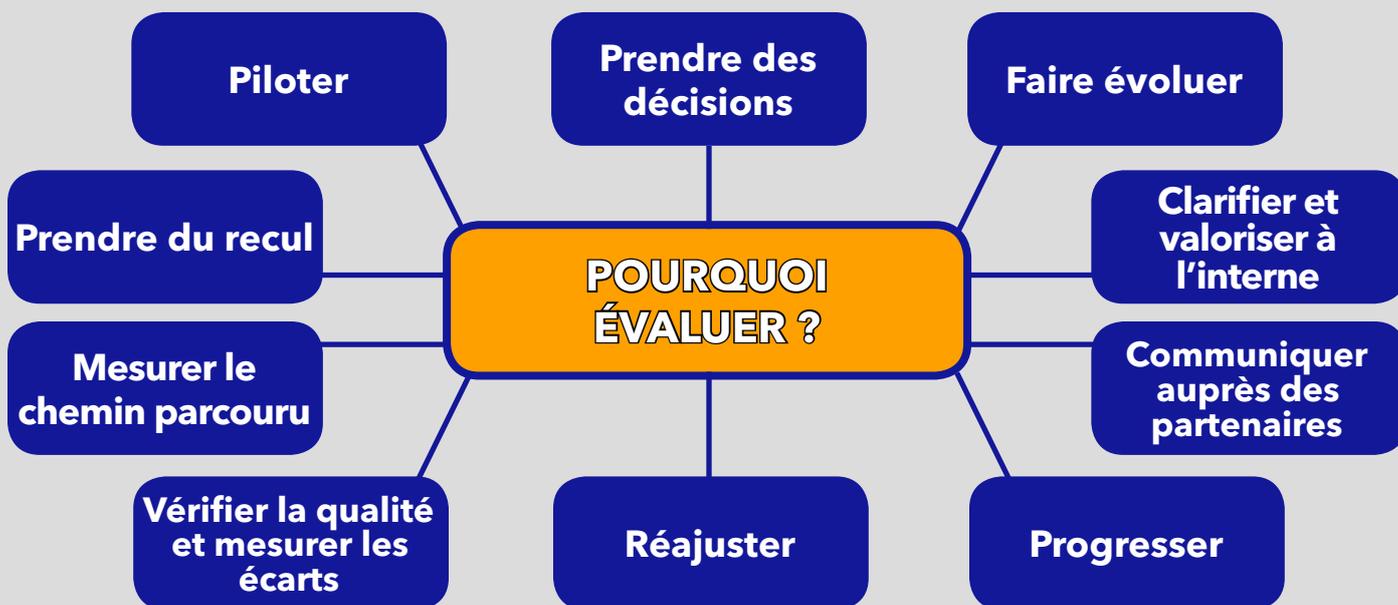
- La Commission Jeunesse et Sport, prioritairement mais également les autres commissions municipales impliquées sur les enjeux liés au PEJ (culture, social, enfance et vie scolaire). Le travail du PEJ est périodiquement restitué lors des réunions de ces commissions (au moins une fois par an dans le cadre de la Commission Jeunesse et Sport) ;
- Les Assemblées Générales et Conseils d'Administration des associations partenaires ;
- Le Conseil Municipal des Jeunes ;
- La Commission extra-municipale des jeunes (15-25 ans) ;
- Les Conseils d'écoles ;
- Les Comités de quartiers.

L'ÉVALUATION

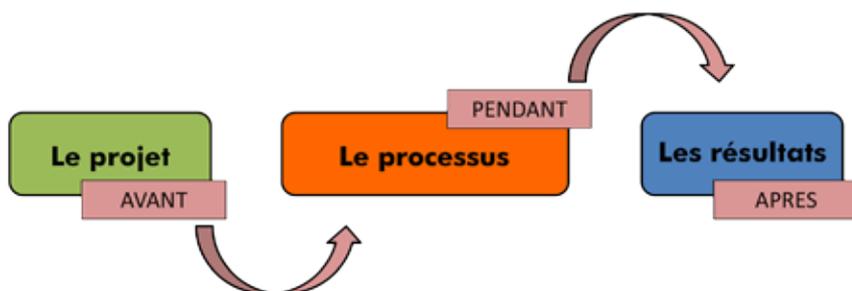
Une démarche de progrès

Le PEJ s'inscrit dans une démarche de progrès où l'ensemble des participants ont la volonté d'améliorer leurs pratiques et de prendre du recul.

Avant d'être un outil de mesure extérieur de qualité des projets, l'évaluation est un outil interne, au service des actions menées sur le terrain.



LES USAGES DE L'ÉVALUATION



C'est ainsi que l'évaluation est intégrée à toute action, dès sa conception et durant son pilotage.

L'évaluation est une composante intrinsèque de la démarche propre au PEJ. Il s'agit d'un projet évolutif. Concrètement cela se traduit par la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration en continu. Pour cela, le PEJ s'appuie notamment sur la méthode de gestion de la qualité illustrée par la roue de Deming¹.

La méthode comporte quatre étapes, chacune entraînant l'autre :



Planifier - Développer - Contrôler - Ajuster

Elle vise à établir un cercle vertueux en capitalisant sur les connaissances et les retours d'expériences acquis. Sa mise en place doit permettre d'améliorer sans cesse la qualité du service.

Les modalités de l'évaluation

L'évaluation, puisqu'elle accompagne l'ensemble du processus de projet, se réalise au fur et à mesure selon plusieurs étapes.

Par les porteurs de projets eux-mêmes, dès la conception de l'action

- *Fiche Action qui fixe des indicateurs de mesure (cf. annexes)*

Au sein de chaque structure, dans les groupes de travail et entre partenaires du projet, après la réalisation

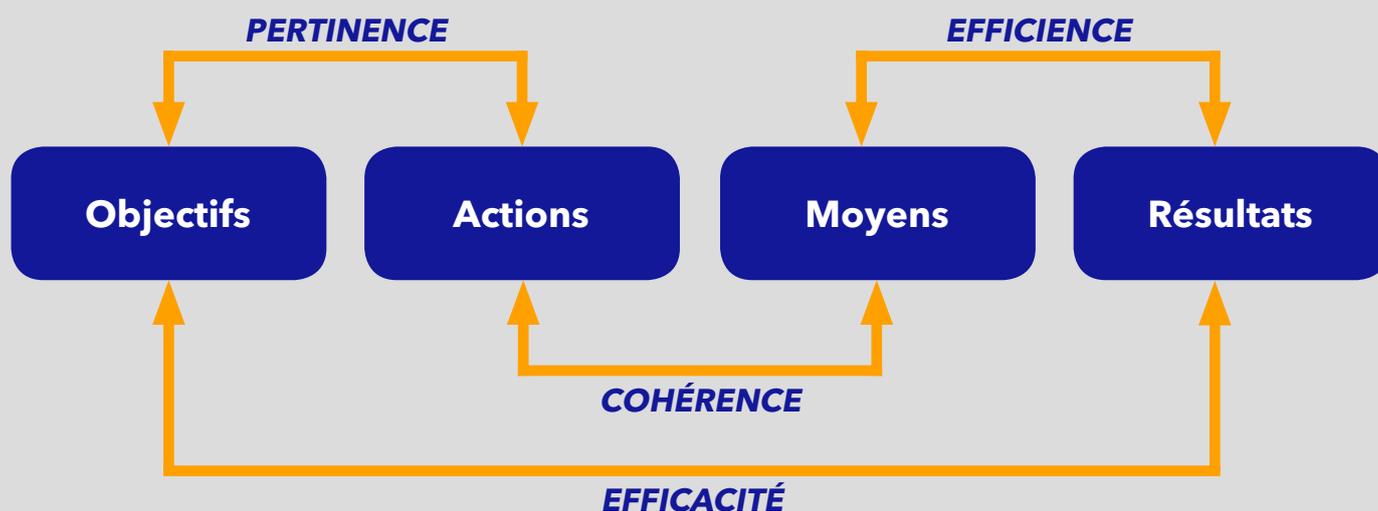
- *Fiche Evaluation qui mesure, analyse les écarts et propose des pistes d'amélioration (cf. annexes)*

Au sein du comité de pilotage, avec du recul

- *Fiche Evaluation*
- *Partage sur les 4 dimensions de l'évaluation*

¹ CF. William Edwards Deming (14 octobre 1900 - 20 décembre 1993) est un statisticien, professeur, auteur, consultant américain

Les 4 dimensions de l'évaluation



La pertinence

Elle mesure l'adéquation entre l'action proposée et les objectifs visés.

En ce sens, elle correspond à la valeur ajoutée de l'action en référence à une problématique et un constat de départ.

Indicateur stratégique, elle doit impérativement être évoquée **dès la conception de l'action** et doit être évaluée **tout au long du cycle du projet**.

2 questions sous-tendent cette évaluation en continu :

- **Le constat de départ et les problématiques identifiées ont-ils évolué au cours du processus de l'action ?**
- **L'action est-elle toujours susceptible d'apporter une réponse bien ciblée à l'objectif visé ?**

Par exemple : Le retour à la semaine de 4 jours oblige-t-il à réviser un projet d'offre de loisirs ? La création d'un nouveau quartier impacte-t-il un projet de déploiement de boîtes à livres sur la commune ? Une activité intergénérationnelle prévue lors d'un voyage à l'étranger du Pôle seniors est-elle encore justifiée ? Une offre de stage de vacances sur les 5-10 ans proposée par la Maison des Enfants risque-t-elle d'être redondante avec une offre de stage proposée la même semaine par le Musée Promenade ?

La cohérence

Elle mesure l'adéquation entre l'action proposée et les moyens mis à disposition.

Comme le critère de pertinence, elle doit être évaluée **dès la conception du projet** et suivie attentivement **tout au long de son déroulement**.

La question initiale qu'elle soulève est :

- **Les moyens prévus sont-ils bien calibrés par rapport à l'action envisagée ?**

La question récurrente qu'elle rappelle est :

- **Les moyens doivent-ils évoluer pour rester cohérents avec l'action telle qu'elle se déroule dans les faits ?**

Bien entendu la cohérence ne se limite pas au volet financier des moyens mobilisés. Elle envisage aussi les ressources humaines, l'organisation du dispositif, la complémentarité des acteurs, la mise à disposition de salles, d'espace, de matériel, la logistique déployée, la durée.

Par exemple : Le nombre d'animateurs présents permet-il d'encadrer 3 animations en salle Renoir lors de la Fête des Enfants ? Doit-on maintenir une offre de cours de guitare à l'Académie si il y a seulement 3 inscrits à la rentrée ? Peut-on organiser une animation hors les murs de la médiathèque pendant l'été si les heures d'ouverture au public restent inchangées ? Est-il envisageable de suspendre l'activité bridge des seniors sur deux séances pour permettre à la Maison des Enfants d'organiser une exposition à la Maison de l'Etang ?

L'efficience

Elle mesure le rapport entre les moyens mobilisés et les résultats obtenus.

Elle s'analyse **en aval de l'action**. En ce sens, son évaluation a posteriori est le miroir de l'analyse a priori de la cohérence.

L'interrogation majeure que soulève ce critère est :

- **Le projet a-t-il été mis en œuvre de manière optimale ?**

Elle concerne l'utilisation rationnelle des moyens mis à disposition et vise à analyser si les résultats ont été atteints à moindre coût (financier, humain, organisationnel).

Il s'agit aussi de déterminer si des résultats similaires ou de meilleures performances auraient pu être obtenus avec d'autres moyens, à un coût moins élevé, et dans des délais comparables. Cette mesure doit être quantitative, qualitative et doit également porter sur la gestion du temps et du budget.

Par exemple : Les coûts liés à l'augmentation de l'amplitude d'ouverture de la médiathèque au moment des révisions est-elle justifiée au regard du nombre de jeunes accueillis sur ces horaires ? Les résultats du soutien scolaire à la Fabrique MJC auraient-ils été qualitativement équivalents sans l'acquisition d'une plateforme numérique dédiée ?



L'efficacité

Elle mesure le niveau des résultats par rapport à l'objectif visé.

Elle ne peut être évaluée qu'à l'issue de l'action et de l'analyse complète de ses résultats.

Elle pose la question :

- **Avons-nous atteint notre objectif ?**

Cela implique qu'il est essentiel de fixer des objectifs clairs en aval du projet. L'indicateur est le plus souvent chiffré. Son intérêt est de pouvoir

mesurer objectivement les écarts et de les analyser. Cela nécessite néanmoins du recul car certains résultats ne sont visibles qu'avec le temps (en particulier quand ils visent un changement d'attitude ou une acquisition de compétences).

Par exemple : Nombre de personnes assistant à un spectacle jeune public. Nombre de livres en bon état récoltés lors d'une collecte pour une association. Nombre de médailles obtenues lors d'une compétition sportive départementale. ou d'une manifestation. Niveau de connaissance des enfants sur les métiers liés à la conquête de l'espace après la Fête de la Science. Modification du comportement des jeunes au volant après une sensibilisation à la prévention routière.

LES OUTILS DE COORDINATION ET DE COMMUNICATION

« Pour agir de façon conjointe, coordonnée et cohérente », selon l'ambition du PEJ, les partenaires associés développent des outils communs qui permettent :

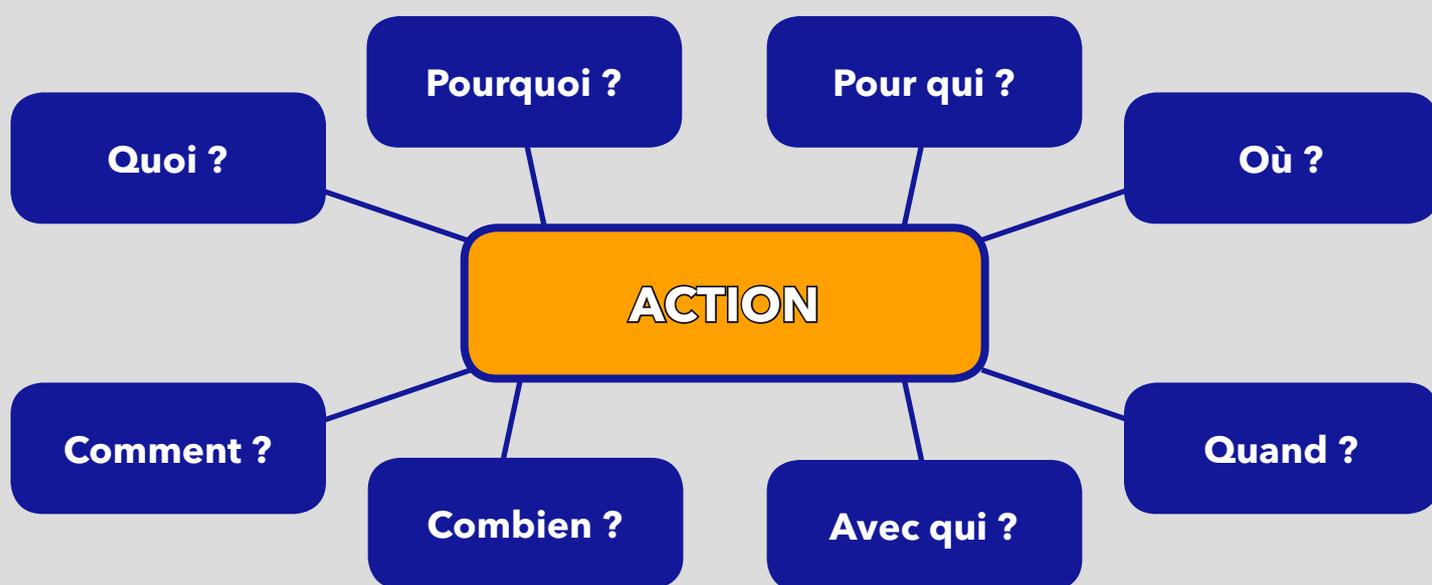
- d'harmoniser leurs pratiques ;
- de faciliter leurs échanges et leur collaboration ;
- d'être plus lisibles et cohérents dans leur communication vis-à-vis des jeunes, des familles et des partenaires extérieurs au projet.

Des outils de coordination entre les partenaires associés au projet

La fiche action

La fiche action est un outil de gestion de projet qui permet, en amont de chaque action de se poser les questions essentielles, de planifier l'action, d'anticiper et de mobiliser les ressources nécessaires, d'entrer dès le départ dans la démarche d'évaluation (fixation d'objectifs et d'indicateurs de mesure).

Elle est volontairement synthétique pour répondre aux exigences de simplicité et de réactivité de l'ensemble des acteurs. C'est une étape incontournable pour qu'une action enclenchée sur le territoire puisse prétendre relever du PEJ.



LA FICHE ACTION

C'est à la fois :

- **un outil interne** : elle est remplie par les équipes de chaque structure et les porteurs de projets.
- **un support de communication et d'échange** : elle est partagée entre les partenaires d'une même action et alimente les réunions du comité de pilotage

Son modèle et des exemples concrets sont disponibles en annexes.

La fiche évaluation

A l'issue d'une action, la fiche évaluation permet de :

- Mesurer et d'analyser des résultats ;
- Proposer des axes d'amélioration.

C'est à la fois :

- **Un outil interne** : elle est préparée par les équipes de chaque structure et les porteurs de projets.
- **Un support de communication** : elle est partagée entre les partenaires d'une même action et alimente les retours d'expérience lors des réunions du comité de pilotage.

Son modèle et des exemples concrets sont disponibles en annexes.



Un espace numérique de partage de documents de travail

L'ensemble des partenaires associés du PEJ (signataires de la charte) ont accès à **un espace numérique de partage de documents de travail**. Il comprend entre autre :

- Les fiches actions
- Les fiches évaluations
- Les documents en cours d'élaboration par l'ensemble des partenaires
- Les comptes-rendus des réunions

Un système d'alerte « SOS Ressources »

L'ensemble des partenaires associés du PEJ (signataires de la charte) acceptent de mutualiser certaines ressources (matériel, locaux, logistique, réseaux, idées, temps de travail), dans la mesure de leur disponibilité et des couvertures d'assurance qui leur sont associées.

Lorsqu'un partenaire associé du PEJ a un besoin spécifique (des costumes, un décor, une salle, un projecteur, du matériel pédagogique, un véhicule, etc.), il peut envoyer à l'ensemble des partenaires un mail d'alerte **« SOS Ressources »**, précisant la nature de son besoin, l'usage (organisation de spectacle, d'exposition, transport), les dates et la durée d'utilisation.

L'ensemble des partenaires associés sont alors appelés à répondre à la demande s'ils en ont la possibilité.

Les conventions d'objectifs

Les conventions d'objectifs lient chaque année la ville et les associations du PEJ qui touchent des subventions municipales. Elles conditionnent une partie du financement des associations à la réalisation d'objectifs concrets dont certains sont directement liés au PEJ.

Leurs renouvellements et leurs actualisations annuels sont l'occasion d'un dialogue privilégié entre la commune et ses principaux partenaires. C'est aussi une étape complémentaire du processus d'évaluation.



Des outils de communication avec les jeunes, les familles, les partenaires extérieurs

La charte du PEJ

La charte du PEJ est un document écrit (il figure au dos de ce rapport). Il est affiché dans toutes les structures qui en sont signataires. Il incarne le contrat de confiance passé entre les structures, les jeunes et leurs familles. Il fonctionne également comme un référentiel pour l'ensemble des intervenants des structures en contact avec les jeunes et les enfants (bénévoles, professionnels, animateurs, éducateurs, professeurs, personnel municipal,...).



Le label du PEJ (voir page 6)

Le label PEJ, sous forme de logo, est le signe de reconnaissance des partenaires associés, c'est-à-dire des signataires de la charte. Il est affiché à l'extérieur des lieux d'accueil qui s'y réfèrent. Il est également décliné sur leurs supports de communication imprimés et numériques. Il permet aussi de labelliser des projets ou des actions spécifiques.

Un espace dédié sur le site internet de la ville



Le PEJ dispose d'une page dédiée sur le site internet de la ville. Y figurent :

- Une présentation synthétique ;
- L'actualité des projets ;
- Ce document téléchargeable au format PDF ;
- La liste des partenaires associés et leurs liens internet ;
- Une adresse de contact : pej@louveciennes.fr



La mobilisation des outils de communication institutionnels de la ville

Outre l'espace dédié sur son site internet, la ville s'engage à mobiliser l'ensemble de ses outils de communication institutionnels pour faire connaître et valoriser les actions relevant du PEJ. Il peut s'agir de ses réseaux sociaux (page Facebook, compte Twitter, chaîne Youtube) ou de ses documents imprimés (Louveciennes Echos, le Kiosque, la Feuille Orange, Programme Vacances, affichage, tracts).

PARTIE 5 : Le PEJ en actions

Cette partie non exhaustive illustre la déclinaison possible des objectifs généraux en fiches actions, à travers le premier objectif général du PEJ : **Développer l'autonomie et l'épanouissement individuel.**

Il montre la richesse de l'approche générée par le PEJ portée par la diversité des acteurs et des initiatives de terrain, leur complémentarité et leur cohérence.

D'autres fiches actions sont consultables en annexes.



Fiche action 1 : Spectacle de G.R. Danse de fin d'année

1h30 de spectacle chorégraphié en salle Saint-Saëns

Objectifs généraux de référence : Développer l'autonomie et l'épanouissement individuel / Développer le lien intergénérationnel / Soutenir la parentalité / Développer les talents et les compétences grâce aux loisirs.

Publics ciblés : tout public (Enfants, parents, familles, amis et autres)

Pilote de l'action : ASL, section Gymnastique Rythmique et Danse

Partenaires de l'action : Services de la Ville (Sport, Culture et Communication)

Enjeux identifiés : Difficulté à faire venir les seniors

Objectifs visés : Valoriser le travail des gymnastes - Mobiliser les parents - Inviter des résidents des maisons de retraite

Indicateurs d'évaluation proposés : nombre de places et de photos vendues - feed-back des parents - nombre d'inscriptions et taux de réinscription.



Fiche action 2 : Fête des jeux

Après-midi d'activités dans le parc de la Fabrique réunissant les enfants et leur famille, avec la Maison des Enfants, le Centre de loisirs primaire et la Fabrique-MJC.

Objectifs généraux de référence : Développer l'autonomie et l'épanouissement individuel / Développer le lien intergénérationnel / Soutenir la parentalité / Développer les talents et les compétences grâce aux loisirs / Promouvoir le sens des responsabilités et du collectif.

Publics ciblés : les élémentaires (CM1-CM2), les adolescents (collégiens) et leurs familles

Pilote de l'action : La Fabrique MJC

Partenaires de l'action : Maison des Enfants, Centre de Loisirs Primaire

Enjeux identifiés : Méconnaissance des parents et des enfants de la structure d'accueil des collégiens

Objectifs visés : Créer une passerelle entre les structures d'accueil élémentaires et la structure d'accueil des collégiens

Indicateurs d'évaluation proposés : nombre de participants, implication des adolescents dans l'accueil des primaires et participation des parents



Fiche action 3 :

Ateliers emplois et développement personnel

Proposer aux jeunes de 16 à 25 ans des ateliers animés par des coachs certifiés en développement personnel et professionnel

Objectifs généraux de référence : Développer l'autonomie et l'épanouissement individuel / Favoriser l'intégration professionnelle / Développer le lien intergénérationnel et la solidarité / Prévenir les conduites à risques

Publics ciblés : 16/25 ans

Pilote de l'action : Service Emploi

Partenaires de l'action : AILE, services de la Ville, Mission Locale

Enjeux identifiés : Difficultés de certains jeunes pour accéder à l'emploi

Objectifs visés : Faire bénéficier aux jeunes du regard des seniors, dynamique collective et lever les freins à l'emploi / Rendre les jeunes acteurs de leurs recherches / Prévention du décrochage scolaire et social

Indicateurs d'évaluation proposés : Nombre de jeunes participants et progrès constatés sur les freins à l'emploi, nombre de sorties positives.



Fiche action 4 : Fête des enfants

Proposer une après-midi d'animation pour les enfants pendant les vacances scolaires et les impliquer dans la préparation du projet

Objectifs généraux de référence : Développer l'autonomie et l'épanouissement individuel / Promouvoir le sens des responsabilités et du collectif / Développer les talents et les compétences grâce aux loisirs / Développer le lien intergénérationnel et la solidarité

Publics ciblés : 3/12 ans

Pilote de l'action : Service Culture et Communication

Partenaires de l'action : Maison des Enfants, Centres de Loisirs Maternel et Primaire, La Fabrique-MJC, Académie Gabriel Fauré, médiathèque

Enjeux identifiés : Des enfants qui ne partent pas en vacances / des publics trop consommateurs de loisirs mais pas assez acteurs / Grands-parents louveciennois qui accueillent leurs petits-enfants pour les vacances

Objectifs visés : Proposer un moment de fête pour les enfants, les impliquer dans la préparation. Rassembler un maximum de partenaires et les coordonner

Indicateurs d'évaluation proposés : Nombre de participants / Implication des enfants dans les animations et la déco / Nombre d'objets de décors réalisés

FICHE ACTION

Le modèle

FICHE ACTION

Pourquoi ?		Quoi ?	
Objectif généraux du PEJ identifiés :		Intitulé :	
Constats de départ et enjeux ?		Description :	
Objectifs visés :		Indicateurs proposés :	
Public visé :		Pour qui ?	
Moyens matériels :		Lieu de l'action :	
Moyens humains :		Où ?	
Moyens financiers :		Quand ?	
Date de début :		Date de fin :	
Date de fin :		Récurrence :	
Récurrence :		Calendrier :	
Avec qui ?		<i>Quand je prépare ?</i>	
Qui est le référent de l'action ? <i>(indiquer le contact)</i>		<i>Quand je communique ?</i>	
Qui sont les opérateurs de l'action ? <i>(Nom des personnes si vous les connaissez)</i>		<i>Quand j'évalue ?</i>	
Quels sont les partenaires de l'action ?			
Combien ?			
Frais de personnel :			
Autres dépenses :			
Recettes :			
Solde : <i>(Frais de personnel + Autres dépenses) – Recettes</i>			

Quelques exemples

FICHE ACTION : APPLI HOUR

Pourquoi ?

Objectif généraux du P.E.J identifiés : soutenir la parentalité – accompagner la révolution numérique – développer l'épanouissement de la personne favoriser le lien intergénérationnel

Constats de départ et enjeux : des tablettes avec des applications ludiques et pédagogiques sont accessibles à la médiathèque et très utilisées par les enfants. Les parents ne s'intéressent pas au contenu ou sont défavorables, « a priori » au support sans en connaître les possibilités. Enjeu de médiation afin de comprendre les richesses des applications et changer le regard posé sur l'outil numérique.

Rendre l'enfant autonome dans l'utilisation des tablettes par des « stimuli » variés.

Objectifs visés : créer du lien – favoriser un moment d'échanges et de partage ludique entre parents et enfants autour de l'outil numérique. Faire connaître la diversité et la richesse dans le domaine des applications numériques.

indicateurs proposés :
fréquentation des ateliers
évolution de la perception des parents sur l'utilisation des tablettes.
curiosité et autonomie des jeunes enfants dans l'utilisation des tablettes.

Quoi ?

Intitulé : APPLI HOUR

Description : Applications ludo numériques pédagogiques sur tablettes – ateliers parents-enfants pour découvrir et jouer ensemble.

Pour qui ?

Publics visés : enfants à partir de 4 ans accompagnés d'un adulte ou parent.

Où ?

Lieu de l'action :
médiathèque

Quand ?

Date de début : février 2018.

Date de fin : à pérenniser.

Récurrence : 1 fois par trimestre.

Quand je prépare ? minimum 15 jours avant chaque séance afin d'imprimer un livret d'applis pour chaque parents et tester chaque application.

Quand je communique ?

Janvier 2018 avec le programme d'animation de la médiathèque 15 jours avant affichage.

Quand j'évalue ?

À chaque atelier en continu, (observation de l'utilisation des tablettes), aisance dans la manipulation.

Comment ?

Moyens matériels : tablettes numériques de la médiathèque - vidéo projecteur ou écran T.

Moyens humains : 1 bibliothécaire-médiateur.

Moyens financiers : 200 € + cartes itunes + sooslellay.

Avec qui ?

Qui est le référent de l'action ?

Marie Lacaze directrice médiathèque.
médiathèque – personnels de la médiathèque.

Combien ?

Frais de personnels :

Autres dépenses : 25 € câbles.
adaptateurs HDMI pour tablettes.

FICHE ACTION : FÊTE DE LA SCIENCE

Pourquoi ?

Objectif généraux du P.E.J identifiés : favoriser la réussite scolaire et l'intégration professionnelle – développer les compétences et les talents – accompagner la révolution numérique – favoriser le partenariat intercommunal.

Constats de départ et enjeux : La science est aujourd'hui le « parent pauvre » de la culture scolaire et peu valorisée auprès des jeunes.

Objectifs visés :

rassembler un public le plus large possible autour d'une manifestation scientifique de portée nationale à l'occasion de la fête de la science.

indicateurs proposés :

taux de fréquentation des visites
intérêt du public ;
médiatisation.

Quoi ?

Intitulé : Un voyage sur la planète Mars.

imaginer à partir d'expertises scientifiques avec les ingénieurs cosmonautes indispensables une expédition dans l'espace.

Description : exposition - jeu - expériences scientifiques - conférences.

Pour qui ?

Publics visés : enfants d'âge primaire, adolescents, adultes.

Où ?

Lieu de l'action : Louveciennes La Fabrique MJC, Salle St Saëns ; Les médiathèques de Louveciennes et du Port Marly.

Quand ?

Date de début : mars 2017

Date de fin : 14 octobre 2017

Récurrence : tous les ans avec la Fête de la Science.

Calendrier :

Quand je prépare ? à partir de mars de l'année précédente.

Quand je communique ? dès la connaissance du thème.

Quand j'évalue ? fin novembre 2017.

Comment ?

Moyens matériels : l'ensemble des moyens d'animation et de description des autres associations et services municipaux mobilisés (C.L.P - M.D.E - La Fabrique - médiathèque).

Moyens humains : équipe de Louv'Science professionnels municipaux de l'animation – experts scientifiques du CEA.

Moyens financiers : salaires professionnels structures municipales + soutien logistique ville (communication).

Avec qui ?

Qui est le référent de l'action ?

Louv'Science – Jacques Ramette.

Qui sont les opérateurs ?

M.D.E, C.L.P, Fabrique MJC, médiathèque, Louveciennes et Port Marly

Quels sont les partenaires de l'action ?

Ville du Port Marly - CEA.

Combien ?

Frais de personnels : bénévolat avec Louv'Science – temps de travail des professionnels.

Autres dépenses :
hors personnel 500 €.

Recettes : subvention : 1.000 euros.

Solde :

FICHE ACTION : STAGES

Pourquoi ?

Objectif généraux du P.E.J identifiés : Favoriser l'intégration professionnelle des jeunes

Constats de départ et enjeux : Nécessité pour les jeunes de la mission locale sans expérience de multiplier les expériences professionnelles afin de définir un projet correspondant à leurs aspirations et en lien avec les réalités du monde du travail et besoin de certaines structures du P.E.J.

Objectifs visés : développer le partenariat avec les structures du P.E.J/favoriser les expériences des jeunes.

Indicateurs proposés : Nombre de jeunes stagiaires, nombre de stages réalisés.

Comment ?

Moyens matériels : locaux et matériels des structures accueillantes ; conventions de stage et assurances de la mission locale.

Moyens humains : Conseiller référent de la mission locale et tuteur dans les structures accueillantes.

Moyens financiers : salaires des intervenants de la mission locale

Avec qui ?

Qui est le référent de l'action ?

Raksmeil CHARLES, référent de Louveciennes ; Manon BOURLIGUEUX, référente Garantie Jeunes.

Qui sont les opérateurs ?

DYNAMJEUNES et structures partenaires.

Quels sont les partenaires de l'action ?

Ensemble des structures du P.E.J

Combien ?

Frais de personnels :

Autres dépenses :

Recettes :

Solde :

Quoi ?

Intitulé : accueil de stagiaires de la mission locale dans les structures du P.E.J.

Description : découverte des métiers et des réalités professionnelles via des missions et des échanges durant le stage.

Pour qui ?

Publics visés : jeunes qui fréquentent la Mission Locale

Où ?

Lieu de l'action : antenne de la Mission Locale de Louveciennes

Quand ?

Date de début : 01/01/2018

Date de fin : 31/12/2018

Récurrence : tout au long de l'année en fonction des disponibilités des structures.

Quand je prépare ?

dès que possible avec le projet de stage du jeune

Quand je communique ? : idem

Quand j'évalue ? : à l'issue de chaque stage ; fin d'année 2018

FICHE ACTION : COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DES JEUNES

Pourquoi ?

Objectif généraux du P.E.J identifiés : autonomie - citoyenneté - responsabilité

Constats de départ et enjeux : pas de formalisation de projets sur la tranche d'âge 12/15
 ⇒ remontée des envies des jeunes ;
 ⇒ retour vis-à-vis des projets Mairie ;

Objectifs visés :

promotion des initiatives et des projets ;
 liens entre les structures.

indicateurs proposés :

- réalisation du projet
 - Résultats quantitatifs qui comptabilisent le nombre d'actions proposées et le respect des circuits et des procédures de validation.

Comment ?

Moyens matériels : Salle de réunions

Moyens humains : Maire adjoint ⇒ enjeux politiques
 2 professionnels ⇒ enjeux administratifs

Moyens financiers : Budget validé par le Conseil municipal

Avec qui ?

Qui est le référent de l'action ?

L' élu responsable de la commission des jeunes.

Qui sont les opérateurs ?

Boleslas Palewski - Jean Henny - Estel
 Leymarie - Nicolas Ferré - JC Leymarie

Quels sont les partenaires de l'action ?

Les associations partenaires : Danse Brigitte –
 Hambur'Game – Le Regard d'Émile – La
 Fabrique – AGF – C.C.A.S

Combien ?

Frais de personnels : bénévolat

Autres dépenses : % proratisé salaires permanents MJC + coordo jeunesse ;

Soutien logistique mairie ;

Subvention mairie (3.000 € pour 2018)

Recettes : entrées spectacles ; dons ; sponsoring.

Solde : les projets doivent s'équilibrer sur le plan budgétaire.

Quoi ?

Intitulé : Commission extra-municipale des jeunes.

Description : lieu d'échanges et de présentation des projets jeunesse.

Pour qui ?

Publics visés : tous publics – actions ciblées 15 – 25 ans.

Où ?

Lieu de l'action : La Fabrique ;
 Salle Camille St Saëns ;
 Salle Renoir.

Quand ?

Date de début : mars 2017

Date de fin : fin du mandat municipal

Récurrence : bimestrielle

Calendrier :

Quand je prépare ?

Préparation en comité technique en amont.

Quand je communique ?

Compte rendus + en amont en fonction des dates des manifestations.

Quand j'évalue ? à l'issue de chaque action ; Rapport en commission jeunesse et sports.

FICHE ACTION : CAFÉ ADOS

Pourquoi ?

Objectif généraux du P.E.J identifiés : Favoriser la réussite scolaire et l'intégration professionnelle – soutenir la parentalité – développer le lien intergénérationnel et la solidarité.

Constats de départ et enjeux : parents qui rentrent tard – difficulté des parents à être de bons interlocuteurs pour les devoirs de leurs enfants (crise ados, niveau requis des parents).

Objectifs visés :

Rendre service aux familles ;
Prévenir l'échec scolaire.

Indicateurs proposés :

retour des parents et des jeunes ;
réussite aux examens ; ré adhésions.

Comment ?

Moyens matériels : 2 salles dont une équipée d'ordinateurs
Adhésion à la plateforme pédagogique Educlever

Moyen humains : 2 permanents + bénévoles

Moyens financiers : 40.000 €

Avec qui ?

Qui est le référent de l'action ?

Nicolas Ferré

Qui sont les opérateurs ?

Nicolas Ferré - Lucille – Sarah.

Quels sont les partenaires de l'action ?

Médiathèque – CCAS – Collège – parents
d'élèves – directrices des écoles élémentaires.

Combien ?

Frais de personnels :

39.000 €

Autres dépenses :

1.000 € (matériel pédagogique,
plateforme, papeterie ...)

Recettes : participation des familles -
aides CCAS - 2.500 €.

Solde : environ 37.500 €.

Quoi ?

Intitulé : Café Ados (aide aux devoirs)

Description : proposer un encadrement et une aide aux devoirs à La Fabrique 9 heures réparties du mardi au samedi.

Pour qui ?

Publics visés : collégiens – CM1- CM2
dernière semaine des vacances scolaires avant
la rentrée des classes.

Où ?

Lieu de l'action : La Fabrique - bâtiments des
peintres et salle informatique.

Quand ?

Date de début : 1^{er} septembre jusqu'à la fin de
l'année scolaire.

Date de fin : fin du mandat municipal.

Récurrence : hebdomadaire

Calendrier :

Quand je prépare ?

mi - août + tout au long de l'année.

Quand je communique ?

Juin pour la rentrée - relance janvier pour la
fin de l'année scolaire en cours.

Quand j'évalue ? chaque fin de trimestre +
entretiens individuels avec les familles.

FICHE ACTION : GOÛTER SENIORS AU CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE

Pourquoi ?

Objectif généraux du P.E.J identifiés : développer la solidarité et les liens intergénérationnels.

Constats de départ et enjeux : reprise des animations partagées, suite au départ de l'ancien responsable du pôle seniors. A priori peu de seniors sont enclins à participer. Essayer en petit groupe pour favoriser l'augmentation de la fréquentation.

Objectifs visés : permettre des échanges entre des seniors et des enfants à travers des moments ludiques et chaleureux ; favoriser le partage d'expériences.

Indicateurs proposés : le nombre de participants et la satisfaction des acteurs ;
l'envie de renouveler l'expérience.

Comment ?

Moyens matériels : jeux de société du Foyer Amanda ; jeux du Centre de Loisirs ;
camionnette municipale pour transporter les enfants du CLP au foyer Amanda.

Moyens humains : différents intervenants du Centre de Loisirs et responsable du pôle seniors.

Moyens financiers : partenariat entre deux services du C.C.A.S (salaires des agents).

Avec qui ?

Qui est le référent de l'action ?

Lucille Lleu ; Sylvie Montenot

Qui sont les opérateurs ?

animateurs du CLP : Hervé Dubosse
responsable du pôle seniors Lucille Lleu

Quels sont les partenaires de l'action ?

CCAS - CLP

Combien ?

Frais de personnels :

Autres dépenses :

Recettes :

Solde :

Quoi ?

Intitulé : goûter seniors au CLP.

Description : animation intergénérationnelle :
pour la première animation échanges de poésies
et de dessins élaborés par les enfants, puis jeux de
société « autour des mots » suivi d'un petit
goûter.

Pour qui ?

Publics visés : enfants du CLP de 6 à 10 ans
et seniors.

Où ?

Lieu de l'action : Foyer Amanda.

Quand ?

Date de début : mercredi 7 mars 2018.

Date de fin : mercredi 14 mars 2018.

Récurrence : en fonction des disponibilités et
des projets en cours. (autres thèmes d'animation)

Quand je prépare ? dès que possible.

Quand je communique ? dès que possible ;
annonces sur la plaquette seniors et la Feuille
Orange.

Quand j'évalue ? à l'issue de chaque animation.

FICHE ACTION : SPECTACLE BIBLIO ALLEGRETTO

Pourquoi ?

Objectif généraux du P.E.J identifiés : ouverture - respect - exigence - bienveillance - autonomie.

Constats de départ et enjeux : favoriser le développement de la culture

Objectifs visés : faire découvrir un autre domaine artistique que celui pour lequel l'enfant est inscrit

Indicateurs proposés : assiduité du public - satisfaction des acteurs - fréquentation

Comment ?

Moyens matériels : personnel municipal – moyens sonores et d'éclairage de la ville.

Moyens humains : bénévoles et professeurs de l'Académie Gabriel Fauré.

Moyens financiers : budget artistique de l'Académie Gabriel Fauré et du service culture de la ville.

Avec qui ?

Qui est le référent de l'action ?

Faustine Moulard.

Qui sont les opérateurs ?

Anne Vassalo / Solène Dubuc / Florence Jouars Brousse / Roseline Clenet / Faustine Moulard.

Quels sont les partenaires de l'action ?

Académie Gabriel Fauré – Service culture de la Mairie.

Combien ?

Frais de personnels : 10 000 €.

Autres dépenses : 5 000 €.

Recettes : on prévoit 2 000 €.

Solde : 13 000 €.

(frais de personnel + autres dépenses - recettes).

Quoi ?

Intitulé : Biblio Allegretto

Description : comédie musicale réunissant les 4 disciplines de l'Académie Gabriel Fauré : danse ; musique ; théâtre ; arts plastiques.

Pour qui ?

Publics visés : tout public.

Où ?

Lieu de l'action : salle Camille Saint Saëns.

Quand ?

Date de début : 17 - 18 mars 2018

Date de fin :

Récurrance :

Calendrier :

Quand je prépare ? dès septembre 2017

Quand je communique ? : janvier 2018

Quand j'évalue ?

Après chaque répétition.

Évaluation finale à l'issue du spectacle.

FICHE ACTION : STREET ART DANS LA VILLE ET LES ÉCOLES

Pourquoi ?

Objectif généraux du P.E.J identifiés : développer les talents et les compétences grâce aux loisirs – favoriser l'autonomie et l'épanouissement personnel - enrichir l'environnement - développer la culture.

Constats de départ et enjeux : rendre l'espace urbain et la ville plus accueillante. Développer chez les plus jeunes la culture du graph – reconnaître les nouvelles formes d'art moderne.

Objectifs visés :

Changer le regard sur la culture du graph ;
Considérer les peintures de rue comme des œuvres artistiques.

Indicateurs proposés :

nombre de fresques réalisées ;
expositions ; satisfaction des parents, des enseignants, des enfants ou des jeunes ; évolution des mentalités (acceptation du principe).

Comment ?

Moyens matériels : divers supports de peinture (bombes - pochoirs ...).

Moyens humains : bénévole

Moyens financiers : 1 900 €

Avec qui ?

Qui est le référent de l'action ?

Clément CONTET

Quels sont les partenaires de l'action ?

Service culturel de la ville - service jeunesse
Directrices des écoles – responsables équipement publics – La Fabrique MJC – DARCO (expositions).

Combien ?

Frais de personnels :

Autres dépenses :

Achats du matériel : 1.900 €.

Recettes :

Solde :

Quoi ?

Intitulé : Street Art à Louveciennes.

Description : 2 expositions de Street artistes avec visite de plusieurs classes ; peintures de rue dans différents espaces de la ville, à proximité des écoles, des Centres de Loisirs, de la M.D.E, de la MJC, de la médiathèque ; interventions dans le cadre des T.A.P ; artiste en résidence à la Fabrique MJC ; enrichir les espaces scolaires : murs, cour de récréation en peignant des fresques à partir de dessins réalisés par les enfants.

Pour qui ?

Publics visés : tout public avec ciblage sur les 7-10 ans - communauté éducative qui partage les locaux scolaires.

Quand ?

Date de début : octobre 2017

Date de fin : octobre 2018

Récurrance : en fonction de la demande.

Quand je prépare ? : janvier 2017

Quand je communique ? : septembre 2017 dès le choix des motifs et de l'accord des partenaires concernés.

Quand j'évalue ? : à l'issue de chaque séance une fois le projet de fresque réalisé définitivement.

FICHE EVALUATION

Le modèle

FICHE EVALUATION

Les résultats

Mesures réalisées sur les indicateurs proposés :

Quels objectifs ont été atteints ?

Quels objectifs ont été partiellement atteints ?

Quels objectifs n'ont pas été atteints ?

L'agenda a-t-il été respecté ?

Le budget a-t-il été respecté ?

Analyses des écarts

Quelles sont les principaux facteurs d'explication ?

Axes d'amélioration

Quelles pistes pour faire mieux ?

Quelles idées pour aller plus loin ?

RESPECT



AUTONOMIE

OUVERTURE

TOLÉRANCE

LA CHARTE DU PROJET EDUCATIF JEUNESSE DE LOUVECIENNES

Adhérer à la charte du Projet Educatif Jeunesse de Louveciennes, c'est s'engager à agir collectivement sur notre territoire de façon cohérente et coordonnée, en direction et au bénéfice des enfants et des jeunes de Louveciennes de 3 à 25 ans, pour favoriser leur réussite et leur épanouissement personnel, ainsi que leur intégration dans la société et l'environnement local.

NOS PRATIQUES : EXIGENCE, CONFIANCE, BIENVEILLANCE, LAÏCITÉ, MIXITÉ

En signant cette charte, nous nous engageons à exercer nos missions et nos responsabilités vis-à-vis des jeunes et de leurs familles avec un haut niveau **d'exigence** quant à la qualité et à la sécurité, au sérieux et au suivi de nos actions. Dans nos pratiques d'accompagnement et d'encadrement des jeunes, nous faisons le choix de la **confiance** et de la **bienveillance**, dans le respect des principes de la **laïcité** républicaine. Dans nos actions, nous sommes attentifs à favoriser toutes les **mixités**, sociales, culturelles, de genres.

DANS NOS VALEURS :

RESPECT, AUTONOMIE, OUVERTURE, TOLÉRANCE, SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ

Nous reconnaissons et respectons la famille comme le premier lieu d'éducation et d'émission de valeurs.

Nous partageons et portons des valeurs communes à tous les signataires de la charte. Dans la limite des temps et des espaces éducatifs où nous intervenons, nous souhaitons promouvoir et transmettre ces valeurs de façon cohérente. Ces valeurs sont :

Le respect : Se respecter soi-même, respecter les autres, les différences, l'environnement, les règles et les biens.

L'autonomie : Grandir et s'épanouir en étant accompagné dans des situations favorisant un gain d'autonomie progressif et correspondant aux capacités de chaque tranche d'âges, ni plus, ni moins. Devenir libre de faire ses propres choix, devenir responsable pour les assumer.

L'ouverture : Etre ouverts aux autres et à la diversité. Etre curieux du monde et des cultures.

La tolérance : Etre tolérants et accueillir les différences qui sont une source d'enrichissement personnel et collectif

La solidarité : Etre solidaires en portant attention aux plus fragiles et aux situations de difficultés ponctuelles ou durables, en agissant avec bienveillance et générosité, en veillant à plus d'entraide, de soutien, de partage, en renforçant le lien entre les générations.

La citoyenneté : Etre partie-prenante de la cité. S'impliquer dans les décisions collectives et participer à la vie locale. Etre éco-citoyen, agir pour un développement durable et avoir conscience des responsabilités collectives et individuelles envers l'environnement.

MIXITÉ

LAÏCITÉ

SOLIDARITÉ

CITOYENNETÉ

EXIGENCE

BIENVEILLANCE

CONFIANCE